NOVALI
Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège Social : 4 Rue Duguesclin – 69006 LYON
431 934 603 RCS LYON
La « Société »

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 30 JUIN 2025

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'assemblée générale, sur proposition du Président, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font apparaître un bénéfice de 7 341 174,62 €, décide de l'affecter comme suit :

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Résultat net 7 341 174,62 Euros
- A titre de dividendes aux actionnaires,
 la somme de 2 550 000,00 Euros
- Le solde, soit la somme de 4 791 174,62 Euros
 au poste « Autres réserves ».

Le dividende par action s'élèverait ainsi à 21,25 €. Il serait mis en paiement dans les délais légaux.

L'assemblée générale prend acte, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	**Actions**		**Dividende ouvrant droit à l'abattement de 40 %**	**Dividende n'ouvrant pas droit à l'abattement de 40 %**
	Détenues par des personnes physiques	Détenues par des personnes morales		
AG 31 décembre 2023	50	119 950	1 063 €	2 548 937 €
AG 21 décembre 2023	50	119 950	10 417 €	24 989 583 €
31 décembre 2022	200	119 800	4 250 €	2 545 750 €
31 décembre 2021	120 000	0	Néant	Néant
1er décembre 2021	120 000	0	7 000 000 €	Néant

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Signature :
Le Signataire a convenu de procéder à la signature électronique des présentes par l'intermédiaire de la plateforme Eurosign sur https://app.eurosign.com/ qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et aux normes RGS et eIDAS.

Pour extrait certifié conforme
Serge MATHIEU
Président

Signed with Eurosign
Serge MATHIEU
Serge MATHIEU
s.mathieu@groupenovali.com

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

NOVALI
Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège Social : 4 Rue Duguesclin – 69006 LYON
431 934 603 RCS LYON
La « Société »

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT ET RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Madame, Messieurs,

Nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de votre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes annuels et consolidés comprennent chacun le compte de résultat, le bilan et l'annexe.

En application des dispositions de l'article L.232-1 - II du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport notamment sur :

- la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé,
- l'évolution prévisible de l'activité,
- les événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice,
- les activités de la Société en matière de recherche et de développement.

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, vos commissaires aux comptes vous donneront dans leurs rapports toutes les informations quant à la régularité et à la sincérité des comptes annuels et consolidés qui vous sont présentés et à la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, vos Commissaires aux comptes vous présenteront également leur rapport sur les conventions réglementées intervenues entre la société et les personnes désignées par les textes en vigueur.

I. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

a) Méthode de consolidation

Nous vous rappelons que les comptes consolidés de notre groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Pour information, les données relatives à l'exercice précédent ne sont également comptabilisées sous ce format. L'application de ce nouveau règlement n'a pas d'incidence significative sur le résultat et sur la présentation des comptes consolidés.

Par ailleurs, nous vous informons que le Groupe a appliqué par anticipation, les dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation du Plan comptable général. Cette évolution a conduit à une modification du référentiel de présentation des comptes annuels, sans incidence significative sur le résultat net ou la situation patrimoniale de la société.

Les principales conséquences portent sur la suppression du compte 79, la redéfinition du périmètre du résultat exceptionnel et la structure des annexes.

b) Périmètre de consolidation

L'exercice clos au 31 décembre 2024 a eu une durée de 12 mois. La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées à l'exception de :

- La société Akceo qui clôture son exercice le 30 septembre,
- Et de la société Savoie Communication qui clôture son exercice le 30 avril (intégration dans les présents comptes consolidés d'une situation au 31 décembre 2024),
- La société Urban Space qui clôturera le 31 décembre 2025 (intégration dans les présents comptes consolidés d'une situation au 31 décembre 2024).

Les comptes consolidés vous sont présentés en euros.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par la mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe, ne sont pas consolidées.

c) Variations de périmètre au cours de l'exercice écoulé

Les sociétés suivantes ont clôturé leur premier exercice le 31 décembre 2024 et ont été consolidés pour la première fois. :

- **Pour la Branche RH (travail temporaire et recrutement)**
 - SOV INSERTION - création de société – 1er consolidation
 - NOVALI HR - création de société - création de société – 1er consolidation

- **Pour la Branche Hôtellerie**
 - LOTEL - création de société – 1er consolidation

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

- LES CARRES PEGASES – Acquisition de titres – 1er consolidation

- **Pour la Branche Autres participations**

 - NOVAL INVEST - création de société – 1er consolidation
 - NOVAL CENTRALE ACHATS - création de société – 1er consolidation

Nous vous rappelons que la société URBAN SPACE clôture ses comptes le 31 décembre 2025, et que sa consolidation a été faite sur la base d'une situation nette au 31 décembre 2024.

Par ailleurs, nous vous informons que la méthode de consolidation de la SAS LAB EVENT FACTORY (Branche Evènementiel) est passée de mise en équivalence à intégration globale à la suite de la prise de contrôle du groupe sur cette société. Cette prise de contrôle a induit l'entrée dans le périmètre de la SEP DOUBLE MIXTE qui est consolidée par intégration proportionnelle.

En outre, nous vous rappelons que le pourcentage d'intérêts du groupe dans les sociétés AXESS INTERIM, TALENTYS RH, LA FINANCIERE SOVITRAT et ALPHIKA a diminué du fait du fait de la cession de titres intervenue le 28 mai 2024 à la société PHYLIA.

Enfin, nous vous rappelons que société ALPHIKA (ex-CL CONSULTING) a absorbé les sociétés URVIKA ALPHEE et ADB INTERNATIONAL qui ont été radiées et par conséquent sont sorties du périmètre de consolidation.

d) Sociétés non consolidées

La liste des sociétés non consolidées est la suivante :

Sociétés	% de détention directe	% d'intérêt	Activité principale
COOP MAG	16.64%	16.64%	Presse
AVENTADOR (ex-ALGREEN)	0.93%	0,93%	Produits agroalimentaires
NEOLIFE	5%	5%	Ingénierie système constructif
GL EVENTS SPORT (PYRAMIDE XV)	0.26%	0.26%	Club de sport
LOU RUGBY UNIVERSITAIRE	0.31%	0.31%	Club de sport
STADE METROPOLITAIN	4.05%	4.05%	Club de sport
GREEN ANGEL CAPITAL	10%	10%	Marchand de biens
SMILE & CREAM	2.54%	2.54%	Fabrication de produits alimentaires

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

APPARTS INVEST 3	2%	2%	Marchands de biens
SECONDE CHANCE 3	20%	20%	Société industrielle
ALTHERORA	3.16%	3.16%	Société industrielle
KANOPEE	5%	5%	Fonds d'investissement filière BTP et numérique
CONFORMITEE	3.66%	3.66%	Services dématérialisés
CYGOGN (Ex BUM)	3.44%	3.44%	Services dématérialisés
France DOUBLAGE	1,89%	1,89%	Studio d'enregistrement
BLYND PRODUCTION	1.86%	1.86%	Livre Audio
MALEO GERLAND 2	5%	5%	Activités évènementielles
MAELO DARDILLY	5%	5%	Promotion immobilière
JB LEASER	5.26%	5.26%	Startup du Textile
INS	1.59%	1.59%	Club de sport
HOUSE OF LEARNING	2%	2%	Prestation de formation / IA
GOOD STEPS	5%	5%	Logiciel CSRD
LYON ASVEL FEMININ	2,66%	2,66%	Club de sport

Nous vous informons également que notre groupe a pris une participation dans les sociétés suivantes au cours de l'exercice écoulé :

- **<u>Souscription par Novali au capital des sociétés suivantes</u> :**

 - **GOOD STEPS**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé à 42 rue de l'Ouest – 44100 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 903 725 216, ayant une activité de logiciel CSRD à hauteur de 5%,

 - **SCI DU PARC**, société civile immobilière, dont le siège social est situé 29 rue du Commandant Faurax - 69006 LYON, est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 441 292 059, ayant une activité immobilière à hauteur de 0,33%,

- **<u>Souscription par Noval Events dans le capital des sociétés suivantes :</u>**

 - **LYON ASVEL FÉMININ,** société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 451 cours Emile Zola, 69100 Villeurbanne, est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 534 560 552, équipe de basket lyonnaise à hauteur de 2,86 % ;

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

- **FRANCE DOUBLAGE PARTNERS,** société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 101 rue Marietton, 69009 Lyon, est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 905 140 463 ayant une activité de holding d'une société de doublage à hauteur de 1,89%.

II. PRESENTATION DU GROUPE ET DES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ECOULE

A. PRESENTATION DU GROUPE NOVALI

La Société est un holding qui contrôle et anime directement ou indirectement un ensemble de sociétés développant leurs activités dans cinq branches :

- La branche « ressources humaines/travail temporaire »,
- La branche « recrutement »,
- La branche « évènementiel »,
- La branche « hôtellerie-Para-hôtellerie »,
- La branche « autres participations ».

Le périmètre de consolidation présente les différentes sociétés constituant ces branches.

Novali dispose de comités stratégiques visant à animer ses branches d'activités, à définir et à décider la stratégie à adopter dans la gestion de celles-ci.

Par ailleurs, la Société siège dans les organes de direction, de surveillance et/ou dans les comités stratégiques de la majorité de ses filiales et participations.

B. ACTIVITE DES BRANCHES DU GROUPE

a) Branche « ressources humaines/travail temporaire »

Sous l'animation de Novali, la branche dédiée aux ressources humaines et au travail temporaire a développé, depuis plus de 45 ans, un réseau structuré de 64 agences d'emploi au 31 décembre 2024. Implantées au sein des principaux pôles économiques du territoire national, ces agences opèrent sous plusieurs enseignes reconnues, notamment « Groupe Sovitrat », « Keys Intérim » et « SATT Intérim ».

Ce réseau national permet d'optimiser l'offre auprès de l'ensemble des acteurs économiques.

Par ailleurs, le Groupe Sovitrat est adhérent du syndicat de la profession PRISM'EMPLOI, et est partenaire du réseau APRIME (qui est un réseau de professionnels indépendants du secteur de l'intérim).

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

De même, toutes nos agences sont en cours de certification du label ECOVADIS pour accompagner son engagement sociétal et responsable, et certaines ont la certification MASE ou CEFRI.

Nous vous rappelons qu'à la clôture de l'exercice, Novali détenait dans cette branche :

- directement 95% du capital et des droits de vote de SOVITRAT 01 et indirectement 84,55% des filiales SOVITRAT 02 à 64,

- directement 89 % de la Société Auxiliaire de Travail Temporaire – S.A.T.T, et indirectement 79,21 % des filiales de cette dernière SATT INDUS et SATT GC et SATT 02,

- directement 85 % du capital et droits de vote de la société AXESS INTERIM et indirectement 75,65 % de sa filiale AXESS GC,

- directement 85 % du capital et des droits de vote de la société TALENTYS RH,

- directement 85% de la société SOV INSERTION ((RCS LYON 987 533 379),

 directement 85% NOVALI HR, filiale portugaise créée pour accompagner les besoins en recrutement au Portugal.

- directement 84,73 % de la société LA FINANCIERE SOVITRAT,

- directement 60 % du capital et des droits de vote des sociétés KEYS RH et KEYS EVENTS,

Nous vous rappelons que notre Groupe a récemment élargi son champ d'activité dans le secteur du travail temporaire, en créant le 15 mars 2024 une nouvelle structure dénommée SOV INSERTION, spécifiquement dédiée au travail temporaire d'insertion. Cette société a pour objet de favoriser le retour à l'emploi des personnes en difficulté, à travers des missions d'intérim et des actions d'accompagnement adaptées. Elle constitue le véhicule du Groupe pour le développement de cette offre à visée sociale. Son établissement principal est situé 135 avenue Paul Semard à Avignon.

Par ailleurs, la société NOVALI HR, détenue à 85 % par Novali, a clôturé son premier exercice au 31 décembre 2024. Cette société portugaise, dotée d'un capital de 50 000 € (NIPC 518155862), se concentre sur le recrutement local et complète l'offre internationale du groupe. Elle a été constituée le 22 mai 2024 et dispose d'une agence physique à Setubal. De même, depuis la clôture de l'exercice, notre société a souscrit à hauteur de 100% du capital et des droit de vote de la société KEYS 03 (RCS LYON 942 830 571). Cette dernière opère sous la marque « Keys Intérim » et a pour objet social, le travail temporaire.

Dans le cadre de la stratégie fixée par NOVALI la branche « ressources humaines/travail temporaire » a poursuivi son développement commercial de l'activité « travail temporaire ».

En parallèle, NOVALI a décidé que la branche ressources humaines et travail temporaire dans le cadre de sa stratégie de développement accélère l'étude des cibles d'acquisitions externes, en particulier pour renforcer ses nouvelles offres, ou encore densifier son maillage territorial. En 2024, plusieurs opportunités ont été ciblées et sont en cours d'étude.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Par ailleurs, au cours de l'exercice écoulé, la Société a procédé à diverses améliorations, notamment par le renforcement des équipes commerciales dans les agences du groupe, au travers de divers recrutements ciblés et de formations des équipes.

Dans la continuité de la réorganisation opérationnelle commerciale engagée au dernier trimestre 2023 visant à rendre plus efficaces les actions de développement commercial, en particulier sur les postes de directeurs de région, un nouveau Directeur des opérations commerciales a intégré la branche ressources humaines et travail temporaire en octobre 2024. Ses missions principales s'articulent autour de deux priorités :

- La définition d'un nouveau plan de développement commercial, avec une stratégie de diversification des segments de marché ;
- La direction opérationnelle des activités commerciales pour l'ensemble des marques de la branche RH.

En outre, nous vous rappelons que de cette même réorganisation, il avait été décidé que les missions dites « régaliennes » de gestion opérationnelle jusque-là assumées par les directeurs de région, seraient reprises par les services supports du siège et par les consultantes formation. Nous vous informons que cette nouvelle organisation ayant démontré son efficacité, elle sera maintenue à l'avenir.

Par ailleurs, dans le cadre de l'animation de cette branche, Novali a mis en place une politique d'ouverture d'agences afin de compléter le maillage territorial par l'ensemble des marques du Groupe. En ce sens, les agences suivantes ont été ouvertes au cours de l'exercice écoulé :

- L'agence de Fréjus spécialisée en BTP,
- L'agence de Cavaillon généraliste,
- L'agence de Marseille spécialisée en BTP,
- L'agence de Paris Magenta spécialisée en gros œuvre,
- L'agence de Paris République spécialisée en second œuvre,
- L'agence de Montmélian spécialisée en BTP,
- L'agence du Mans généraliste,
- L'agence d'Avignon spécialisée en insertion (ETTI),
- Les filiales qui portent la marque KEYS ont ouvert :
 - L'agence de Chambéry spécialisée en BTP,
 - L'agence de Marne la Vallée spécialisée en transport,
 - L'agence de Meyzieu spécialisée en BTP,

Dans le même esprit, il a également été décidé de relocaliser certaines de nos agences dans de nouveaux locaux, soit dans un souci d'offrir à nos collaborateurs un environnement de travail plus agréable et mieux aménagé, soit pour bénéficier d'un emplacement plus stratégique ou premium. C'est notamment le cas pour :

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

- L'agence d'Avignon, désormais installée au sein du Marché d'Intérêt National d'Avignon ;

- L'agence précédemment située dans l'aéroport de Paris, qui a été transférée du Dôme vers le bâtiment Roissytech, également situé sur le site aéroportuaire ;

- L'agence de Saint-Jean-de-Maurienne, qui a quitté la rue de la République pour s'implanter rue de la Libération, dans des locaux plus spacieux et mieux adaptés à nos besoins ;

- L'agence de Nantes, relocalisée dans les bureaux d'Alphika, situés rue Roi Albert.

Parallèlement, la Société a poursuivi ses investissements dans la digitalisation du Groupe à travers plusieurs initiatives structurantes notamment :

- Le développement et l'implémentation de nouvelles fonctionnalités sur son application métier « SOV by SOVITRAT », dans une logique d'amélioration continue ;

- Le déploiement de l'outil Clicknwork, retenu comme ATS (Applicant Tracking System) pour le pilotage des bases candidats et la gestion commerciale. Une feuille de route a été définie pour l'année 2024, en collaboration avec les équipes du service Transformation Digitale, afin de développer les fonctionnalités clés nécessaires au soutien de la croissance commerciale ;

- Le renforcement de l'outil « Attributions de marchés », avec l'intégration de nouveaux départements pour soutenir l'expansion de nos activités dans l'ensemble des métiers du BTP ;

- La poursuite de la refonte des sites internet du Groupe, dans une optique d'uniformisation et de valorisation de l'ensemble des marques rattachées à la branche « Ressources humaines / Travail temporaire ».

A travers ces diverses actions, Novali a accentué son action auprès de la branche « ressources humaines/travail temporaire » pour ainsi lui permettre de poursuivre son développement, et de renforcer son positionnement comme un opérateur « Phygital ».

b) <u>Branche « recrutement »</u>

Nous vous rappelons qu'au début de l'exercice, la branche était alors composée des entités suivantes :

- **CL CONSULTING**, qui détenait **LASKIER CONSULTING SWITZERLAND**, société de droit suisse spécialisée en conseil en recrutement ;

- **ALTURION**, cabinet de recrutement repris en 2021 via procédure collective ;

- **ATRIX INTERNATIONAL**, cabinet de chasse intégré au groupe depuis 2021

- **URVIKA ALPHEE**, cabinet de recrutement orienté top management et management de transition, acquis dans le cadre d'une procédure collective, le 20 mars 2024 via quatre fonds de commerce du groupe Urvika ;

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Dans un contexte économique marqué par un net ralentissement du marché du recrutement en France, plusieurs opérations structurantes ont été engagées au cours de l'exercice écoulé, dans une logique de rationalisation et de consolidation de cette branche :

1- Réorganisation de la branche et refonte de l'identité de marque

Afin de renforcer la cohérence de l'offre et l'unité de la branche, plusieurs opérations structurantes ont été engagées au cours de l'exercice :

- le 28 mai 2024, l'associée unique a cédé 15 % du capital social et des droits de vote de la société CL CONSULTING (soit 210 actions sur 1 400 avant augmentation de capital) au profit de la société PHYLIA (RCS LYON 844 610 220).

- le 24 décembre 2024, par décision des associés, la société CL CONSULTING a changé de dénomination sociale pour devenir ALPHIKA, afin d'unifier l'identité de la branche Recrutement. Cette nouvelle dénomination marque la volonté de Novali de fédérer l'ensemble des activités de recrutement du groupe sous une bannière commune, plus lisible et cohérente.

Le même jour, CL CONSULTING (devenue ALPHIKA) a absorbé les sociétés URVIKA ALPHEE (RCS Lyon 501 995 617) et ADB INTERNATIONAL (RCS Lyon 434 316 600), cette dernière étant l'ancienne dénomination de la société ATRIX INTERNATIONAL, dans le cadre d'une opération de fusion intra-groupe. Cette fusion, motivée par des considérations d'efficience opérationnelle et de simplification de la structure, s'est traduite par une augmentation de capital de 864 700 €, portant le capital social de la société absorbante à 1 004 700 €, désormais divisé en 10 047 actions de 100 € chacune.

2- Mutualisation des outils et des espaces

La réorganisation s'est accompagnée d'une harmonisation des outils métiers et d'une mutualisation des ressources notamment par :

- la mise en place d'une nouvelle plaquette commerciale à destination des clients,
- le déploiement de la signature électronique pour l'ensemble des documents contractuels,
- et la mise en production de l'ATS T4S sur l'ensemble des entités de la branche, permettant une gestion unifiée des candidatures, commandes et facturation

Par ailleurs, Novali a décidé la refonte des sites internet ainsi que la mise en place d'un plan de communication renforcé à l'occasion du lancement de cette nouvelle marque. Les équipes marketing se sont mobilisées afin que le déploiement de l'ensemble soit opérationnel en 2025.

Sur le plan immobilier, la rationalisation s'est traduite par le regroupement des équipes sur de nouveaux sites :

En effet, en 2023, les équipes parisiennes ont emménagé dans de nouveaux locaux situés au 175-177 rue d'Aguesseau à Boulogne-Billancourt, à la suite de la signature d'un bail en date du 27 janvier 2023. Ces locaux abritent les business units Alphika Paris et Alphika Médical.

En 2024, dans cette même logique, l'équipe lyonnaise précédemment installée à Lyon 6ème a été relocalisée à Caluire-et-Cuire, dans le cadre de la constitution de la Business Unit (BU) Alphika

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Lyon. Cette BU a par la suite intégré de nouveaux bureaux de 475 m² au 5 avenue de Poumeyrol, Caluire-et-Cuire.

3- Développement commercial et international

Nous vous rappelons que sur le plan international, la branche recrutement du Groupe dispose de deux sociétés ;

- La société LASKIER CONSULTING SWITZERLAND, entité de droit suisse dont l'activité est centrée sur le recrutement dans le domaine du luxe et de l'horlogerie. Cette dernière, détenue à 100% par Alphika, a réalisé un chiffre d'affaires en 2024 de 19 982 francs suisses et a constaté un bénéfice de 3 120 francs suisses.

- Le Cabinet Atrix International, désormais dénommé Alphika Médical a réussi au cours de l'exercice écoulé, à renforcer sa présence en Italie. Le but étant d'accompagner au mieux les besoins de ses clients en France.

Sur le plan national, nous vous informons que depuis l'ouverture de l'exercice 2025, l'activité de la branche recrutement du groupe est désormais structurée autour de quatre Business Units :

- ALPHIKA Lyon,
- ALPHIKA Paris,
- ALPHIKA Nantes,
- ALPHIKA Médical,

Cette nouvelle structuration vise à accroître la lisibilité de l'offre, favoriser la spécialisation sectorielle et renforcer les synergies avec la branche RH du Groupe.

Sur le plan économique, l'exercice a été marqué par une progression du chiffre d'affaires. Cette croissance s'inscrit toutefois dans un contexte de tension du marché, et une baisse de la demande de recrutement des entreprises.

Le Groupe demeure attentif aux opportunités de croissance externe, en France comme à l'étranger, afin de renforcer les synergies avec sa ressources humaines et travail temporaire et d'accroître sa capillarité commerciale auprès des clients.

c) Branche « événementielle »

Créée en juin 2016, NOVAL'EVENTS s'inscrit au cœur de l'organisation de la branche « événementielle » du groupe.Elle pour objet social l'organisation d'événements publics ou privés dans le cadre du monde sportif, du monde artistique, de l'art ancien ou contemporain, de l'antiquité, l'organisation et la promotion de tous événements, foires, salons dans ces mêmes secteurs, la gestion d'espaces d'animations et d'expositions.

Nous vous rappelons que la Société détient :

- 100 % de la société NOVAL'EVENTS qui détient elle-même directement :
 - 76,09 % de la société LAB EVENT FACTORY,

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

- 69,90 % de la société L'ISLE,
- 41,40 % de la société LA CIMENTERIE,
- 33,01 % de la société BEL AIR CAMP,
- 33 % de la société LA COMPAGNIE DE PORTLAND,
- 30 % de la société GM SPORTS CONSULTING,
- 4.05% de la société STADE METROPOLITAIN,
- 5 % de la société MAELO GERLAND 2,
- 2,66 % de la société LYON ASVEL FEMININ
- 1,86 % de la société BLYND PRODUCTION,
- 1,89% de la société France DOUBLAGE,
- 1,59% de la société INS.

– Directement 50,05 % de SAVOIE COMMUNICATION.

Nous vous rappelons que le Groupe possède des participations à hauteur de :

- 16,64% de la société de COOP MAG,
- 0,31% de la société LOU RUGBY,

0,26% de la société GL EVENTS SPORTS.Novali est intervenu auprès des différentes entités pour définir et assister la mise en œuvre de leur stratégie de développement. Novali poursuit ainsi son rôle d'animation et de soutien auprès de ses filiales, notamment dans le cadre de leurs opérations de restructuration et de développement.

À ce titre, et dans le prolongement de l'ambition portée par la société GM SPORT de faire évoluer son tournoi vers le statut de WTA 500, Novali accompagné cette dernière notamment en 2023 lors du rachat des parts sociales des associés minoritaires du tournoi WTA 250 de Lyon.

Cette année, dans la continuité de cet accompagnement, Novali a appuyé GM SPORT dans la concrétisation de la fusion des tournois WTA 250 de Lyon et de Strasbourg. A ce jour et avec l'appui de Novali, GM SPORT est devenu un acteur majeur du Tennis en France.

Par ailleurs, Novali a renforcé sa participation au capital de la société LAB EVENTS FACTORY, en devenant actionnaire majoritaire. En effet, aux termes d'une décision des associés en date du 23 juillet 2024, la société Noval Events, filiale de Novali, a souscrit à une augmentation de capital de LAB EVENTS FACTORY par voie d'incorporation de compte courant d'associé. Cette opération a permis à Noval Events de porter sa participation de 45 % à 76,09 % du capital social. Cet investissement poursuit un double objectif : renforcer les fonds propres de la société LAB EVENTS FACTORY et permettre l'acquisition d'une galerie d'art située à L'Isle-sur-la-Sorgue.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

La société SEP DOUBLE MIXTE, filiale de LAB EVENTS FACTORY, a réalisé une performance jugée satisfaisante sur l'exercice écoulé, et ce malgré un léger recul du nombre d'événements organisés en 2024.

Pour mémoire, la société LAB EVENTS FACTORY, spécialisée dans l'organisation d'événements, avait fait l'objet d'une restructuration significative au cours de l'exercice 2023, soutenue par Novali. Cette opération de restructuration, rendue nécessaire après les difficultés rencontrées par le secteur à la suite de la crise sanitaire, a permis à la société de stabiliser son activité et de clôturer l'exercice 2024 à l'équilibre.

Dans le prolongement de sa stratégie de diversification dans le secteur sportif en région lyonnaise, le groupe Novali a renforcé sa présence dans le basket-ball féminin en souscrivant, le 18 juin 2024, au capital de la société LYON ASVEL FÉMININ – LDLC ASVEL, pour un montant de 100 000 euros, représentant 2,66 % du capital et des droits de vote.

Cet investissement s'inscrit dans la continuité des prises de participation déjà réalisées par le groupe dans le rugby (LOU RUGBY, STADE MÉTROPOLITAIN) et dans le basket-ball masculin (LDLC ASVEL), consolidant ainsi sa position dans les principales disciplines sportives de la métropole lyonnaise.

S'agissant de la société BEL AIR CAMP, le groupe Novali a poursuivi son accompagnement, en soutenant notamment la création de la filiale Bel Air Textile, dédiée au développement d'un espace de coworking industriel à destination de l'industrie textile. Par ailleurs, Novali est intervenue activement dans la restructuration de la SAS BEL AIR CAMP, confrontée à d'importantes difficultés organisationnelles au cours de l'exercice 2024.

Le groupe a par ailleurs élargi son portefeuille de participations en souscrivant via Noval Events à l'augmentation de capital de la société France DOUBLAGE, propriétaire des Studios Anatole. Cette opération vient compléter la participation prise l'année précédente dans la société BLYND PRODUCTION, spécialisée dans la création et la distribution de livres audio. Novali est ainsi désormais associé à la fois dans la structure portant les studios d'enregistrement et dans celle en charge de la production et de la diffusion de contenus audio.

Enfin, nous vous informons que depuis la clôture de l'exercice, la société Noval Events a acquis 8,33 % du capital et des droits de vote de la société Maelo Gerland 3, à la suite de sa souscription à l'augmentation de capital intervenue le 21 janvier 2025 et réalisée le 28 février 2025, pour un montant de 150 000 euros correspondant à 150 000 actions.

d) <u>Branche « hôtellerie et para-hôtellerie »</u>

Novali a créé la branche « hôtellerie et para-hôtellerie » en 2018 en constituant la société en nom collectif NOVAL'RESORT qu'elle détient directement à 99,99 %. Cette dernière a acquis et gère deux biens immobiliers en Grèce destinés à la location de standing avec tous les services associés (les villas TAMA et AZZOLA).

La saison estivale 2024 a été très satisfaisante pour la villa Tama. Les actions de publicité menées en amont ont permis d'avoir un excellent taux de remplissage pour celle-ci. Toutefois, pour la Villa Azola, l'exercice est un peu plus nuancé. Le taux de remplissage a été moins important mais l'exercice se clôture avec un trésorerie stabilisée grâce aux bons résultats de l'autre villa.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Toujours dans le cadre du développement de cette branche, Novali a procédé en janvier 2024, à l'acquisition de 52,17% du capital et des droits de vote de la société LES CARRES PEGASES qui exploite un hôtel dans le 7eme arrondissement de Lyon.

En parallèle, Novali à travers sa filiale Noval Resort a également créé une sous filiale, dénommée LOTEL qui porte 50% de l'immobilier des Carrés Pégases. De plus, cette société a acquis le 29 juillet 2024, un appartement situé dans la 14eme arrondissement de Paris.

La société LOTEL avait été initialement été créée sous la forme d'une société civile. Toutefois, par décision des associés en date du 11 décembre 2024, cette dernière a été transformée en société en nom collectif et Novali a racheté 99% du capital et droit de vote de celle-ci.

Pour finir, Novali, dans sa stratégie de développement de sa branche para hotellière a créé la société URBAN SPACE. Cette dernière aura pour vocation, la mise à disposition d'espaces partagés (coworking) pour des entreprises et entrepreneurs du bassin lyonnais. Cette dernière entrera en activité dans les mois à venir.

e) La branche « Autres participations »

Cette branche regroupe l'ensemble des participations détenues par Novali en dehors de ses pôles d'activités principaux. Il s'agit essentiellement de participations minoritaires dans des sociétés qui ont un lien direct ou indirect avec les autres branches du Groupe, notamment dans les secteurs de la dématérialisation, du sport, des fournisseurs stratégiques ou encore de la presse.

Parmi ces diverses participations, nous vous rappelons que Novali exerce une influence significative sur quatre d'entre elles : NOVAL INVEST, AKCEO, AMPERE SA et FINANCIÈRE DES CONFLUENTS, au sein desquelles elle siège dans les organes de gouvernance notamment avec une place de membre du comité stratégique des sociétés AKCEO et FINANCIERE DES CONFLUENTS.

Elle assure également une représentation active dans la gouvernance des participations jugées stratégiques pour les activités du Groupe.

Toujours dans le cadre de cette branche, Novali a poursuivi ses investissements minoritaires au cours de l'exercice écoulé en souscrivant à hauteur de :

- 5% dans le capital de la société GOOD STEPS, société d'édition de logiciel CRDS, (acquisitions de 3 actions)
- 0,33 % dans le capital de la société SCI DU PARC, société immobilière (acquisition d'une action)

Depuis la clôture de l'exercice, la société a acquis 1,56% du capital de la société LACLAREE (RCS LYON 820 569 218) par conversion des BSA AIR précédemment souscrits en actions. Cette dernière est spécialisée dans la fabrication de lunettes.

Par ailleurs, dans le cadre de ses autres investissements, Novali a souscrit à 100% dans le capital et droits de vote de la société NOVAL INVEST. L'objectif pour Novali est de faire de cette société le véhicule de son activité de marchand de biens qui en cours de développement.

Dans le même esprit, une autre entité, la société NOVAL CENTRALE ACHATS, a été créée le 5 mars 2024. Elle a pour vocation de centraliser l'ensemble des achats réalisés par la branche Travail Temporaire du Groupe. Cette mutualisation permet d'optimiser les dépenses, de renforcer le

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

pouvoir de négociation et de rationaliser les processus d'achat. Cette dernière est détenue à 100 % par Novali.

f) Fonds de dotation

Créé en 2023, Noval'Mécénat est un fonds de dotation mis en place dans le but de porter une partie des actions sociétales du Groupe.

Ce dernier a pour objet, en priorité sur le territoire de la Métropole française, de soutenir et conduire toute mission d'intérêt général visant à porter ou soutenir des projets ayant un fort impact sociétal notamment à caractère social, médico-social, éducatif, culturel et/ou environnemental en faveur des personnes les plus démunies et/ou vulnérables et/ou précaires et ce, notamment au travers de :

- L'inclusion professionnelle et entrepreneuriale ;
- La protection de l'enfance et l'aide aux personnes dépendantes ;
- L'amélioration des conditions de vie des plus démunis ;
- Les causes orphelines.

Ce dernier est entre autres financé par le mécénat des structures composant le Groupe NOVALI.

Pour sa première année d'existence, le fonds a été doté d'un budget de 300 000 euros. Une enveloppe qui a permis de financer neuf projets, portés par des associations et des acteurs de terrain. Ces projets ont été rigoureusement sélectionnés avec l'appui du comité d'orientation, et validés par le Comité de Décision. Ces deux Comités sont composés de collaborateurs du Groupe, garants de la pertinence et de l'alignement des actions financées avec les valeurs du fonds.

Parmi les projets soutenus cette année, il y a notamment :

-
- AIR 2 a pour objectif de faire connaître les métiers de l'informatique à travers des activités ludiques. Elle s'adresse à un public de jeunes âgés de 12 à 16 ans, issus des quartiers prioritaires.
- RHESO propose une offre globale d'accompagnement visant à favoriser la promotion sociale des personnes en difficulté. Ses actions couvrent l'accès au logement, aux soins et à l'insertion professionnelle. L'association porte une attention particulière aux personnes en situation d'isolement ou de fragilité, tant sur le plan social qu'économique ou sanitaire. Elle accompagne notamment les familles victimes de violences conjugales.
- L'École de la Différence œuvre à construire le parcours de vie de jeunes porteurs de handicap moteur, afin de les mener vers l'autonomie. Elle propose un accompagnement individualisé et adapté à leurs besoins éducatifs et sociaux. Le public visé est constitué de jeunes âgés de 12 à 20 ans.
- Vibrations accompagne les enfants dans la découverte de leur créativité, de leurs talents et de leurs passions. L'association vise à favoriser leur épanouissement d'enfants issus de familles en situation de fragilité financière et sociale.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

- O Pas Vers Toi utilise l'attelage équin comme support d'activité pour créer du lien social. L'association propose des balades en calèche et des moments de contact avec les chevaux afin de rompre l'isolement. Elle s'adresse aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

- Petit Monde soutient les familles confrontées à des parcours de soins lourds pour leurs enfants malades. L'association met en place des maisons d'accueil situées à proximité des hôpitaux pour enfants, afin de permettre aux parents de rester proches de leurs enfants hospitalisés.

- Docteur Clown, redonne aux enfants hospitalisés le pouvoir de jouer et de rire pour mieux faire face à la maladie. Grâce à une équipe de 150 clowns professionnels, l'association intervient dans plus de 70 services pédiatriques et offre chaque année plus de 100 000 spectacles aux enfants, à leurs familles et aux soignants.

- Moissons Nouvelles s'adresse à tous les publics en situation de précarité, sans aucune exclusion. L'association agit dans une logique d'accompagnement global, en offrant des solutions pour protéger, accueillir, soigner, éduquer et insérer culturellement, professionnellement et économiquement les personnes démunies, isolées ou en difficulté d'adaptation.

Aujourd'hui, Noval'Mécénat a trouvé son rythme de croisière. Le fonds s'inscrit dans une dynamique pérenne, à la fois souple et structurée, lui permettant d'agir concrètement aux côtés des porteurs de projets.

C. ACTIVITES DE LA SOCIETE

Comme au cours des exercices précédents, la Société anime ses filiales et sous-filiales au travers des comités stratégiques pour chaque branche d'activité évoquée ci-dessus et selon leurs conventions respectives.

En particulier, la Société fournit également un ensemble de prestations de services aux sociétés composant ses différentes branches d'activité dans les domaines de compétence suivants :

- La gestion comptable et financière des sociétés du groupe,
- L'élaboration des prévisionnels et des budgets et plus généralement, la mise en place et l'exploitation d'une gestion prévisionnelle et contrôlée,
- L'établissement de relations avec les organismes bancaires et toutes négociations avec lesdits organismes en vue notamment de la mise en place de concours financiers.,
- Le suivi des comptes de résultats,
- L'établissement des déclarations fiscales et sociales,
- La préparation des situations intermédiaires et du bilan annuel,
- La gestion administrative du personnel permanent des sociétés du groupe (établissement des paies et tous services annexes),
- L'établissement d'actes juridiques à usage interne,
- La tenue de la comptabilité,
- La relation avec les commissaires aux comptes,
- La gestion du crédit-clients et des relations avec les assureurs-crédit,
- La gestion du plan de formation du personnel permanent des sociétés du groupe,
- Le recouvrement de créances clients en précontentieux et contentieux,

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

- La mise à disposition d'un personnel permanent au siège pour la gestion et le contrôle du parc informatique, la mise à jour des logiciels de gestion, la gestion du serveur, des bases de données et du logiciel de gestion comptable,
- La négociation et/ou la centralisation des achats informatiques pour la cohérence du parc de matériels et de logiciels,
- La sélection et la supervision des prestataires extérieurs amenés à intervenir sur l'informatique des sociétés du groupe,
- Les traitements informatiques et calculs centralisés au siège des bulletins de paies, charges sociales, chèques de salaires, chèques d'acomptes…
- Les traitements informatiques et calculs centralisés au siège des factures clients,
- La gestion comptable et financière est assurée exclusivement par le Directeur Administratif et Financier ; les autres prestations sont assurées par ce dernier et ses collaborateurs.

Nous vous rappelons que dans le cadre de l'animation de toutes ses branches d'activité et à l'aide de ses comités stratégiques, la Société :

- décide et oriente la politique financière des sociétés du groupe,
- décide et arrête les choix de financement de leurs investissements pour leur développement et leur croissance interne,
- décide et arrête les choix de financement de la croissance externe,
- décide la politique de placement de la trésorerie des sociétés de la branche RH/Travail Temporaire et Recrutement confiée à LA FINANCIERE SOVITRAT et choisit les produits, outils ou services adaptés, assurant la meilleure rentabilité et la meilleure sécurité ;
- recherche les meilleures conditions, auprès de tous établissements financiers, pour les ressources à court, moyen ou long terme nécessaires à la couverture des besoins de trésorerie ou de financement des sociétés du groupe, et est, à cet égard, l'interlocuteur unique des établissements financiers,
- assure la garantie des engagements commerciaux des sociétés du groupe, comme ceux résultant de leurs obligations légales dans le cadre de leur activité, en fournissant toutes cautions, avals ou garanties.

III. RESULTATS DE LA SOCIETE ET DU GROUPE CONSOLIDE

a) Comptes annuels

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Un rappel des comptes des deux exercices précédents est fourni à titre comparatif.

Principaux chiffres des trois derniers exercices

	Au 31 décembre 2024 (12 mois)	**Au 31 décembre 2023 (12 mois)**	**Au 31 décembre 2022 (12 mois)**
Chiffre d'affaires	8 824 691 €	8 098 123 €	7 868 054 €
Subvention d'exploitation	19 000 €	38 833 €	11 333 €
Transfert de charges et reprises des provisions	6 433 €	411 430 €	41 887 €
Total des produits exploitations	8 850 235 €	8 548 401 €	7 921 311 €
Autres achats et charges externes	3 236 543 €	2 589 582 €	1 999 823 €
Charges fiscales (impôts et taxes)	210 136 €	180 201 €	199 626 €
Salaires	1 831 758 €	1 722 780 €	1 239 796 €
Charges sociales	672 697 €	630 668 €	463 050 €
Dot prov et amort	277 319 €	252 525 €	747 787 €
Total Charges d'exploitation	6 234 619 €	5 375 764 €	4 650 105 €
Résultat d'exploitation	2 615 615 €	3 172 636 €	3 271 205 €
Résultat financier	5 559 591 €	23 707 094 €	5 776 837 €
Résultat courant avant impôt	8 175 207 €	26 879 731 €	9 048 042 €
Résultat exceptionnel	(3 019) €	(107 925) €	90 513 €
Impôts sur les bénéfices	831 013 €	1 300 016 €	1 064 750 €
Résultat net	**7 341 174 €**	**25 471 789 €**	**8 073 806 €**
Total du bilan	88 462 596 €	86 679 491 €	87 637 152 €

b) Comptes consolidés

Nous allons vous présenter les principaux chiffres des comptes consolidés que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Principaux chiffres des trois précédents exercices

	Au 31 décembre 2024 (12 mois)	**Au 31 décembre 2023 (12 mois)**	**Au 31 décembre 2022 (12 mois)**
Chiffre d'affaires	**216 494 818 €**	**211 052 767 €**	**202 609 530 €**
Actif net immobilisé	51 136 903 €	46 995 614 €	42 781 907 €
Capitaux propres (part groupe)	104 457 411 €	96 529 887 €	111 437 753 €
Résultat d'exploitation	**13 119 667 €**	**15 459 968 €**	**16 762 038 €**
Résultat financier	1 911 771 €	3 499 478 €	2 346 335 €
Résultat net (des entreprises intégrées)	11 173 133 €	14 530 567 €	14 150 863 €
Résultat net de l'ensemble consolidé	10 482 563 €	14 479 247 €	13 930 138 €
Résultat net (part groupe)	**9 005 882** €	**12 712 356 €**	**12 227 911 €**
Impôt sur les bénéfices	(3 848 482) €	(5 345 017) €	(4 990 425 €)
Total du bilan consolidé	**182 233 819 €**	**178 073 658 €**	**188 877 076 €**

IV. MODIFICATION DANS LES PARTICIPATIONS DU GROUPE

a) Modifications des participations directes

Nous vous rappelons que le 28 mai 2024, dans le cadre de la stratégie de structuration des branches RH (travail temporaire et recrutement) initiée depuis plusieurs années, Novali a cédé à PHYLIA dont le bénéficiaire effectif est Patrice Artigue, qui est également dirigeant opérationnel et membre du comité stratégique de ces deux branches, une partie du capital des sociétés suivantes, à savoir :

- 15% de la SAS AXESS INTERIM,
- 15% de la SAS TALENTYS RH,
- 15% de la SAS LA FINANCIERE SOVITRAT,
- 15% de la SAS ALPHIKA (ex- CL CONSULTING),
- 15% de la SAS URVIKA ALPHEE (ex HBDI),

Depuis cette cession, la participation de Novali dans ces dernières est passée de 100% à 85%.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Nous vous rappelons également que par décision en date du 24 décembre 2024, la société URVIKA ALPHÉE a été absorbée par la société ALPHIKA dans le cadre d'une opération de fusion par voie d'absorption. La société absorbée URVIKA ALPHÉE a été radiée du registre du commerce à l'issue de l'opération.

Au 31 décembre 2024, nous vous informons que notre société a pris part au capital des sociétés suivantes :

- à hauteur de 100% la société NOVAL CENTRALE ACHATS
- à hauteur de 100% la société NOVAL INVEST
- à hauteur de 100% la société URBAN SPACE
- à hauteur de 99% la société LOTEL
- à hauteur de 85% la société SOV INSERTION
- à hauteur de 85% la société NOVALI RH
- à hauteur de 52,17% la société LES CARRES PEGASES
- à hauteur de 5% dans la société GOOD STEPS
- à hauteur de 5% dans la société NEOLIFE (la participation est passée de 3,75% à 5%)
- à hauteur de 2,66% dans la société LYON ASVEL FEMININ
- à hauteur de 1,89% dans la société France DOUBLAGE
- à hauteur de 0,33% dans la société SCI DU PARC

Au cours de l'exercice écoulé, aucune autre modification n'a été apportée sur les participations directes de Novali.

Nous informons toutefois que depuis la clôture de l'exercice, que notre société a constitué la société KEYS 03. Cette dernière a été immatriculée le 03 avril 2025 et elle clôturera son premier exercice au 31 décembre 2025. Elle détient la totalité du capital et des droits de vote de cette dernière.

Elle a aussi acquis 1,56% du capital de la société LACLAREE (RCS LYON 820 569 218) pour un montant total de 106 090 euros.

b) <u>Modifications des participations indirectes</u>

1. <u>Branche ressources humaines et travail temporaire</u>

Par actes en date du 28 mai 2024, à la société PHYLIA a acquis la totalité des actions qu'elle détenait dans chacune des sociétés suivantes, soit 11 % du capital :

- des sociétés SOVITRAT 02 à SOVITRAT 64,

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

- des sociétés SATT, SATT INDUS, SATT GC et SATT 02,
- de la société AXESS GC.

À l'issue de cette opération, la participation de la société SOVITRAT 01 dans ces entités demeure inchangée à hauteur de 89 % au 31 décembre 2024.

Il en est de même de la participation des sociétés SATT et AXESS INTERIM dans leurs filiales qui sont respectivement restées à 79,21% et 75,65%.

2. Branche Recrutement

Nous vous rappelons que la société ABD INTERNATIONAL, qui était détenue à 100% par URVIKA ALPHEE a été absorbée le 24 décembre 2024, puis radiée dans la foulée.

3. Branche Evènementielle

Novali a renforcé sa participation au capital de la société LAB EVENTS FACTORY, en devenant actionnaire majoritaire. En effet, aux termes d'une décision des associés en date du 23 juillet 2024, la société Noval Events, filiale de Novali, a souscrit à une augmentation de capital de LAB EVENTS FACTORY par voie d'incorporation de compte courant d'associé. Cette opération a permis à Noval Events de porter sa participation de 45 % à 76,09 % du capital social.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune autre modification n'a été apportée sur les participations indirectes de cette branche

Depuis la clôture de l'exercice, Noval Events pris une participation de 8,33% dans Maelo Gerland 3.

4. Branche Hôtellerie

Néant

5. Branche « autres participations »

Néant

V. PARTICIPATIONS DU GROUPE – ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

En application des articles L.233-6 et L.233-16 du Code de commerce, le groupe a été constitué des filiales et participations visées ci-dessous au 31 décembre 2024.

a) Filiales et participations directes

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Sociétés	% détention	CA au 31.12.2024	Résultat net au 31.12.2024	Activité principale
Branche RH et TT				
SOVITRAT 01	95,00 %	7 718 552 €	**8 866 560 €**	**Travail temporaire**
S.A.T.T	89,00 %	2 697 500 €	135 610 €	Travail temporaire
AXESS INTERIM	85%	959 354 €	223 907 €	Travail temporaire
TALENTYS RH	85 %	221 138 €	-7 031 €	Activité de travail à temps partagé
SOV INSERTION	85%	167 089	11 257	Travail temporaire d'insertion
NOVALI HR	85%	3 589 €	(43 498) €	Recrutement de Travailleurs temporaires
LA FINANCIERE SOVITRAT	84,73 %	213 136 €	134 913 €	Société de centralisation de trésorerie
KEYS RH	60,00 %	3 751 479 €	140 320 €	Travail temporaire
KEYS EVENTS	60,00 %	3 901 944 €	**172910**	Travail temporaire
Branche Recrutement				
ALPHIKA	85 %	4 474 573 €	(643 673) €	Tous conseils en recrutement
Branche Evènementielle				
NOVAL'EVENTS	100,00 %	0 €	-32 761 €	Conseils en matière d'organisation d'événements
SAVOIE COMMUNICATIONNN & EVENEMENTS	50,05 %	9 872 €	363 326 €	Sérigraphie.
Branche Hôtellerie				
NOVAL'RESORT	99,99 %	620 805 €	(248 599) €	Location et services hôteliers
LOTEL	99%	90 489	(183 503)	Location et services hôteliers
CARRE PEGASE	52,17%	1 869 591 €	**206 301**	Services hôteliers
Branche Autres participations				
NOVAL CENTRALE ACHATS	100%	725 875	(3 532)	Centrale d'achats
NOVAL INVEST	100%	0	(9 890)	Marchand de biens
OPEN CITY	70,00 %	328 156 €	-70 846 €	SCI

b) <u>Participations indirectes de la branche « ressources humaines/travail temporaire</u>

Société	RCS	Activité	% de détention	Résultat au 31/12/2024	CA au 31/12/2024
SOVITRAT 02	421 183 658	Travail temporaire	84,55%	165 168,63 €	3 822 247,77 €
SOVITRAT 03	450 040 928	Travail temporaire	84,55%	95 923,84 €	4 764 996,66 €
SOVITRAT 04	450 042 601	Travail temporaire	84,55%	12 981,76 €	2 801 471,19 €
SOVITRAT 05	450 619 697	Travail temporaire	84,55%	50 299,19 €	1 756 632,51 €
SOVITRAT 06	484 140 777	Travail temporaire	84,55%	350 159,69 €	5 454 114,15 €
SOVITRAT 07	484 140 801	Travail temporaire	84,55%	107 364,95 €	2 436 221,87 €
SOVITRAT 08	484 140 827	Travail temporaire	84,55%	28 647,08 €	3 182 987,94 €

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

SOVITRAT 09	484 140 900	Travail temporaire	84,55%	107 432,65 €	4 295 578,93 €
SOVITRAT 10	484 140 934	Travail temporaire	84,55%	93 512,43 €	2 806 199,43 €
SOVITRAT 11	484 592 563	Travail temporaire	84,55%	77 833,71 €	976 382,02 €
SOVITRAT 12	439 872 912	Travail temporaire	84,55%	336 179,32 €	7 666 375,00 €
SOVITRAT 13	507 509 776	Travail temporaire	84,55%	-14 535,19 €	993 834,32 €
SOVITRAT 14	517 715 637	Travail temporaire	84,55%	329 682,93 €	5 132 929,69 €
SOVITRAT 15	534 652 052	Travail temporaire	84,55%	87 942,04 €	1 770 722,04 €
SOVITRAT 16	535 041 206	Travail temporaire	84,55%	126 373,30 €	3 062 855,49 €
SOVITRAT 17	535 041 149	Travail temporaire	84,55%	281 993,57 €	3 320 769,40 €
SOVITRAT 18	788 652 543	Travail temporaire	84,55%	216 720,51 €	4 361 469,36 €
SOVITRAT 19	788 652 626	Travail temporaire	84,55%	130 210,44 €	1 687 479,77 €
SOVITRAT 20	788 771 293	Travail temporaire	84,55%	15 959,77 €	2 190 274,43 €
SOVITRAT 21	798 650 040	Travail temporaire	84,55%	57 212,09 €	3 959 039,92 €
SOVITRAT 22	798 650 065	Travail temporaire	84,55%	56 086,49 €	982 834,72 €
SOVITRAT 23	804 895 928	Travail temporaire	84,55%	197 533,43 €	3 969 546,97 €
SOVITRAT 24	805 256 468	Travail temporaire	84,55%	286 405,69 €	4 171 029,06 €
SOVITRAT 25	804 895 902	Travail temporaire	84,55%	136 587,50 €	1 864 810,88 €
SOVITRAT 26	813 889 284	Travail temporaire	84,55%	91 177,67 €	2 493 965,33 €
SOVITRAT 27	813 888 641	Travail temporaire	84,55%	28 834,95 €	1 292 910,75 €
SOVITRAT 28	823 233 838	Travail temporaire	84,55%	-5 246,21 €	1 150 703,58 €
SOVITRAT 29	823 233 846	Travail temporaire	84,55%	34 823,00 €	2 455 377,72 €
SOVITRAT 30	823 233 853	Travail temporaire	84,55%	-24 374,61 €	2 621 901,27 €
SOVITRAT 31	823 233 879	Travail temporaire	84,55%	-35 142,16 €	1 128 656,89 €
SOVITRAT 32	823 233 887	Travail temporaire	84,55%	-1 673,30 €	2 024 952,88 €
SOVITRAT 33	831 740 485	Travail temporaire	84,55%	2 442,24 €	2 203 280,45 €
SOVITRAT 34	831 740 550	Travail temporaire	84,55%	59 152,50 €	1 124 278,40 €
SOVITRAT 35	832 556 393	Travail temporaire	84,55%	67 423,91 €	961 911,23 €
SOVITRAT 36	832 556 476	Travail temporaire	84,55%	123 823,44 €	1 229 649,06 €
SOVITRAT 37	832 556 575	Travail temporaire	84,55%	34 060,76 €	1 629 973,34 €
SOVITRAT 38	832 556 658	Travail temporaire	84,55%	37 827,62 €	569 576,03 €
SOVITRAT 39	832 556 682	Travail temporaire	84,55%	5 002,69 €	2 201 360,06 €
SOVITRAT 40	832 556 740	Travail temporaire	84,55%	150 425,84 €	5 554 652,80 €
SOVITRAT 41	844 780 569	Travail temporaire	84,55%	73 982,29 €	1 386 267,94 €
SOVITRAT 42	844 780 585	Travail temporaire	84,55%	144 130,85 €	3 242 085,21 €
SOVITRAT 43	844 780 593	Travail temporaire	84,55%	135 429,65 €	3 573 246,95 €
SOVITRAT 44	878 305 531	Travail temporaire	84,55%	128 877,49 €	1 722 198,86 €
SOVITRAT 45	878 305 747	Travail temporaire	84,55%	72 488,88 €	2 312 976,57 €
SOVITRAT 46	878 305 556	Travail temporaire	84,55%	497 244,60 €	5 056 920,47 €
SOVITRAT 47	879 101 541	Travail temporaire	84,55%	340 010,71 €	7 402 151,82 €
SOVITRAT 48	878 305 606	Travail temporaire	84,55%	103 206,07 €	1 757 210,35 €

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

SOVITRAT 49	878 343 649	Travail temporaire	84,55%	87 826,29 €	3 612 891,95 €
SOVITRAT 50	890 231 723	Travail temporaire	84,55%	52 847,34 €	2 649 290,58 €
SOVITRAT 51	890 231 699	Travail temporaire	84,55%	70 623,06 €	3 503 405,74 €
SOVITRAT 52	890 231 772	Travail temporaire	84,55%	145 601,87 €	2 275 236,96 €
SOVITRAT 53	890 231 780	Travail temporaire	84,55%	51 883,85 €	1 631 595,84 €
SOVITRAT 54	890 231 806	Travail temporaire	84,55%	116 941,69 €	2 864 105,04 €
SOVITRAT 55	910 193 192	Travail temporaire	84,55%	309 580,08 €	4 238 676,81 €
SOVITRAT 56	910 193 234	Travail temporaire	84,55%	137 506,33 €	3 917 441,14 €
SOVITRAT 57	905 154 829	Travail temporaire	84,55%	48 382,45 €	4 071 316,23 €
SOVITRAT 58	905 154 407	Travail temporaire	84,55%	32 274,47 €	2 275 806,69 €
SOVITRAT 59	910 234 038	Travail temporaire	84,55%	186 958,09 €	4 890 675,33 €
SOVITRAT 60	910 193 275	Travail temporaire	84,55%	55 399,51 €	2 345 175,49 €
SOVITRAT 61	910 193 317	Travail temporaire	84,55%	446 504,57 €	6 414 796,21 €
SOVITRAT 62	910 233 956	Travail temporaire	84,55%	315 591,49 €	5 327 733,34 €
SOVITRAT 63	910 193 325	Travail temporaire	84,55%	1 290,19 €	2 258 721,57 €
SOVITRAT 64	910 193 374	Travail temporaire	84,55%	-14 750,04 €	2 219 012,41 €
AXESS GC	918 339 276	Travail temporaire	75,65%	308 341 €	3 764 890 €
SATT Indus	910 579 903	Travail temporaire	79,21%	206 446 €	2 299 982 €
SATT GC	918 339 276	Travail temporaire	79,21%	214 005 €	3 526 337 €
SATT 02	978 501 146	Travail temporaire	79,21%	12 863€	877 295 €

c) <u>Participations indirectes de la branche « Recrutement »</u>

Nous vous rappelons que :

- La société CL CONSULTING est devenue ALPHIKA en suite d'une décision des associés en date du 24 décembre 2024.

- la société ALPHIKA détient 100 % du capital et des droits de vote de LASKIER CONSULTING SWITZERLAND, société de droit suisse ayant pour activité principale le conseil en recrutement, a réalisé un chiffre d'affaires 19 981,50 francs suisses et a constaté un bénéfice de 3 120,68 francs suisses à la clôture de l'exercice du 31 décembre 2024.

- la société ADB INTERNATIONAL (dont le capital était détenu 100 % par la société URVIKA ALPHEE) a été absorbée le 24 décembre 2024 par la société ALPHIKA.

- Et que par conséquent, à la clôture de l'exercice cette branche ne comptait plus de participation indirecte.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

d) <u>Participations indirectes de la branche « événementiel »</u>

Société	% détenu	CA au 31.12.2024	Résultat net au 31.12.2024	Activité principale
L'ISLE	69,90 %	705 845 €	10 413 €	Gestion du marché d'antiquaires
LAB EVENT FACTORY	76,09 %	813 090 €	1 280 €	Organisation de manifestations publiques ou privées
LA CIMENTERIE	41,40 %	0 €	(99 463) €	Foncière en lien avec l'activité de LA COMPAGNIE DE PORTLAND
BEL-AIR CAMP	33 %	2 010 551€	(492 492) €	Exploitation d'espaces co-working – Services aux entreprises
GM SPORT CONSULTING	30 %	14 873 112 €	(5 295) €	Création et gestion d'événements sportifs
LA COMPAGNIE DE PORTLAND	33%	0 €	(43 987 €)	Société d'évènementiel

e) <u>Autres participations indirectes</u>

En outre, la Société détient des participations minoritaires dans le capital de diverses sociétés au sein desquelles elle participe à l'animation.

Nous vous rappelons que ces sociétés sont exclues du périmètre d'intégration à raison de leur activité non significative au regard du groupe consolidé.

Ainsi, 31 décembre 2024, la Société détenait les participations suivantes :

- 16,64 % dans le capital de la société COOP'MAG (511 774 135 RCS LYON),
- 5 % dans le capital de la société NEOLIFE (753 030 790 RCS LYON),
- 0,26 % dans le capital de la société GL EVENTS SPORTS (450 511 209 RCS LYON),
- 0,31 % dans le capital de la société LYON OLYMPIQUE UNIVERSITAIRE – LOU RUGBY (432 723 559 RCS LYON),
- 0,93% dans le capital de la société AVENTADOR (anciennement ALGREEN) (537 705 592 RCS LYON),
- 10 % dans le capital de la société GREEN ANGEL CAPITAL (839 762 580 RCS LYON),
- 20 % dans le capital de la société SECONDE CHANCE 3 (811 146 141 RCS LYON),
- 3,66 % dans le capital de la société CONFORMITEE (848 312 708 RCS LYON),

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

- 2,54 % dans le capital de la société SMILE & CREAM RASPAIL (851 390 153 RCS LYON),
- 2 % dans le capital de la société APPART INVEST 3 (878 781 566 RCS LYON),
- 3,44 % dans le capital de la société CYGOGN) (902 237 494 RCS LYON),
- 5% dans le capital de la société MAELO DARDILLY 2 (5951 003 730 RCS BOURG EN BRESSE),
- 2% dans le capital de la société JBC2 LEATHER (951 074 825 RCS LYON),
- 3,16% dans le capital de la société ALTHEORA (336 420 187 RCS AUBENAS),
- 2% dans le capital de la société HOUSE OF LEARNING (448 307 785 RCS LYON),
- 5% dans le capital de la société KANOPEE (905 156 139 RCS LYON)
- 1,89% de dans le capital de la société FRANCE DOUBLAGE
- 5% dans le capital de la société GOOD STEPS (903 725 216 RCS NANTES)
- 1,59 % dans le capital de la société INS (801 892 745 RCS VERSAILLES)
- 2,66% dans le capital de la société LYON ASVEL FEMININ (534 560 552 RCS LYON)
- 0,33% dans la société SCI DU PARC (441 292 059 RCS LYON)

f) Information et régulation des participations croisées

Nous vous informons que notre Société ne fait l'objet d'aucune participation croisée. En conséquence, les dispositions de l'article R.233-19 du Code de commerce ne trouvent pas à s'appliquer.

VI. SUCCURSALES

Nous vous rappelons que notre société ne possède pas de succursales.

VII. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE

Aucun évènement important, autre que ceux mentionnés dans le présent rapport, n'est intervenu depuis le 1er janvier 2025.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

VIII. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre société poursuivra son rôle de holding animatrice, assurant la coordination stratégique, financière et opérationnelle des filiales membre de son Groupe. Elle continuera également de s'impliquer activement dans la gouvernance des sociétés dans lesquelles elle détient une participation minoritaire, notamment par sa présence au sein des comités stratégiques ou conseils d'administration, contribuant ainsi à leur orientation et leur développement.

Dans un marché du travail temporaire en constante évolution, marqué par la pénurie de compétences, la pression concurrentielle et la digitalisation croissante des services, le groupe Novali entend poursuivre son développement ambitieux. S'appuyant sur un maillage territorial de 64 agences en France, le groupe poursuivra sa stratégie de croissance organique par l'ouverture de nouvelles implantations, tout en renforçant la digitalisation de son offre pour répondre aux attentes des clients et candidats et anticiper les mutations du secteur.

L'objectif reste clair : accroître la part de marché du groupe dans l'intérim, tout en consolidant ses expertises sectorielles et sa capacité d'innovation.

Dans le cadre de la branche Hôtellerie, Novali décide poursuivre le déploiement de ses activités hôtelières en France tant dans l'exploitation des fonds de commerce que de la détention de l'immobilier lié mais également étudiera la possibilité d'investissement dans des biens de standings hors de France.

Concernant la Branche événementiel, Novali a décidé d'étudier la possibilité de nouvelle activité événementiel et sportives dans le cadre du double mixte et de Lab Event Factory.

Également, dans cette même branche, Novali aide sa filiale GM SPORT dans sa structuration et le déploiement du plan stratégique défini avec le dirigeant notamment dans l'acquisition du club de Hockey sur Glace de Rouen.

IX. ANALYSE DE L'EVOLUTION FINANCIERE DES AFFAIRES ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Malgré le contexte économique tendu, le groupe Novali conserve une structure financière solide et continue sa politique d'expansion par la croissance organique et des opérations de croissance externe. Nous travaillons sans relâche pour adapter nos services, explorer de nouvelles opportunités et renforcer notre positionnement sur le marché

Au 31 décembre 2024, nos capitaux propres sont de 108 767 819 euros et notre chiffre d'affaires de 216 494 818 €.

X. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Pour la bonne forme, il est indiqué que la Société n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité en matière de recherche et de développement et n'a engagé aucune dépense à ce titre.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

XI. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

En 2024, le contexte économique est toujours marqué par les répercussions du conflit en Ukraine et par une inflation persistante. Cette conjoncture défavorable a continué de peser notamment sur le marché de l'emploi dans la majorité des secteurs d'activité, tout en accentuant la pression sur les marges d'exploitation.

Comme l'ensemble des acteurs du travail temporaire et du recrutement, notre Groupe a été indirectement impacté par ces facteurs. Néanmoins, fidèle à sa stratégie de développement, il a poursuivi ses efforts de croissance sur l'exercice écoulé et est parvenu à atteindre un chiffre d'affaires en ligne avec ses objectifs.

L'activité Hôtelière poursuit sa croissance même si le marché de Mykonos semble plus difficile pour la Villa Azola. L'activité de l'Hôtel de Lyon est conforme aux attendus du 1 er quadrimestre 2025.

L'activité événementielle est quant à elle, pour les actifs du groupe, en transformation pour obtenir une meilleur rentabilité en 2025.

XII. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La société n'a pas recours à des instruments financiers de nature à avoir un impact significatif sur l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière ou de ses résultats. Par conséquent, aucune information particulière n'est à fournir au titre de l'article L.232-1, II, 6° du Code de commerce.

XIII. MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS INDIVIDUELS, DES COMPTES CONSOLIDES OU AUX METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en conformité avec les dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation du Plan comptable général. Cette évolution a conduit à une modification du référentiel de présentation des comptes annuels, sans incidence significative sur le résultat net ou la situation patrimoniale de la société. »

Les principales conséquences portent sur la suppression du compte 79, la redéfinition du périmètre du résultat exceptionnel et la structure des annexes.

XIV. INFORMATIONS SUR LA DECOMPOSITION DU SOLDE DES DETTES ET DES CREANCES

Conformément aux dispositions des articles L.441-14 et D.441-6 du Code de commerce, nous vous présentons en annexe 1 du présent rapport le tableau établi selon le modèle fixé par arrêté du ministre chargé de l'économie qui fait état des factures (i) reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme était échu, (ii) des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

XV. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

– Autocontrôle

Il n'existe aucune action d'autocontrôle au sens des dispositions de l'article L 233-12 du Code de commerce, la Société ne contrôlant aucune société qui détiendrait une participation dans son capital.

– Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

Par application des dispositions de l'article L 225-211 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune opération sur ses propres actions entrant dans le cadre de celles prévues aux articles L 225-208 et L 225-209-2 du même code.

XVI. APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS ET CONSOLIDES ET PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

- Comptes annuels

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 7 341 174,62 €.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Résultat net 7 341 174,62 Euros
- A titre de dividendes aux actionnaires,
 la somme de2 550 000,00 Euros
 Le solde, soit la somme de 4 791 174,62 Euros
 au poste « Autres réserves ».

Le dividende par action s'élèverait ainsi à 21,25 €. Il serait mis en paiement dans les délais légaux.

- Rappel des dividendes antérieurement distribués

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous indiquons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Assemblées/Exercices	Actions		Dividende ouvrant droit à l'abattement de 40 %	Dividende n'ouvrant pas droit à l'abattement de 40 %
	Détenues par des personnes physiques	Détenues par des personnes morales		
AG 31 décembre 2023	50	119 950	1 063 €	2 548 937 €
AG 21 décembre 2023	50	119 950	10 417 €	24 989 583 €
31 décembre 2022	200	119 800	4 250 €	2 545 750 €
31 décembre 2021	120 000	0	Néant	Néant
1er décembre 2021	120 000	0	7 000 000 €	Néant

- **Comptes consolidés**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 9 264 935 €.

XVII. AUTRES INFORMATIONS

- **Montant des dépenses et charges fiscalement non déductibles**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de sommes non admises dans les charges par l'administration fiscale en vertu de l'article 39.4 du même code. Nous vous informons toutefois, que notre Société prend en charge des amortissements excédentaires et autres amortissement non déductibles pour un montant de 29 032 euros.

- **Intégration fiscale**

Nous vous rappelons que la Société est intégrée fiscalement avec la société SOVITRAT 01 depuis le 1er janvier 2018.

XVIII. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Au terme des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, le commissaire aux comptes ou, s'il n'en a pas été désigné, le président de la Société présente aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L 233-3.

Le Commissaire aux comptes indique dans son rapport spécial qu'aucune convention relevant des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

XIX. MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA SOCIETE

Nous vous rappelons que :

- le mandat de la société ORFIS, co-commissaire aux comptes, arrivera à échéance lors de la décision de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 ;

- le mandat de la société OHAYON, co-commissaire aux comptes prendra fin lors de la décision de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

XX. CONCLUSION

En conclusion, nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Signature :

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes par l'intermédiaire de la plateforme Eurosign sur https://app.eurosign.com/ qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et aux normes RGS et eIDAS.

Le Président
Serge MATHIEU

Signed with **Eurosign**
Serge MATHIEU
Serge MATHIEU
s.mathieu@groupenovali.com

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

	Article D.441 I.-1° : Factures *reçues* non réglées à la date de clôture de l'exercice						Article D.441 I.-2° : Factures *émises* non réglées à la date de clôture de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	167					719	14410					1 828
Montant total des factures concernées TTC	846 228	-	245 474	13 314	200 531	459 319	86 967	829 991	909 788	80 733	309 662	2 130 175
							CA composé en partie de transferts de charges pour le calcul du pourcentage des créances clients sur le chiffre d'affaire					
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	17,20%	0,00%	4,99%	0,27%	4,08%	9,34%						
Pourcentage du chiffre d'affaire de l'exercice préciser HT							0,88%	8,43%	9,24%	0,82%	3,14%	21,63%

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

Nombre de factures exclues		0
Montant total des factures exclues HT		0,00

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de commerce)

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30jours	Délais contractuels : *45 jours*
	Délais légaux : *30 jours*	Délais légaux : *45 jours*

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

ORFIS
79 boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne

SAS OHAYON
5 rue Saint Maximin
69003 LYON

NOVALI

Société par actions simplifiée au capital de 1.200.000 euros

Siège social : 4 rue Duguesclin - 69006 LYON

RCS de Lyon 431 934 603

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

NOVALI

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société NOVALI SAS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NOVALI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes « Changement de méthodes comptables » et « Règles et méthodes comptables – Principes Généraux » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation du plan comptable général.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 27 juin 2025

Les commissaires aux comptes

ORFIS

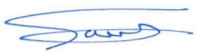
Signé par Nicolas Touchet
Le 27/06/2025
ID: tx_wErQVv0nw946



Nicolas TOUCHET

OHAYON

Signé par Carine Montjouvent
Le 27/06/2025
ID: tx_wErQVv0nw946



Carine MONTJOUVENT

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	426 143	323 479	102 664	129 420
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	72 903	72 903		
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 500 024	983 168	516 855	388 868
Immobilisations en cours	428 369		428 369	360 782
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	21 462 414	1 046 838	20 415 575	18 622 624
Créances rattachées à des participations	23 316 442	22 500	23 293 942	20 921 260
Autres titres immobilisés				
Prêts	11 819 563	1 790 502	10 029 061	11 032 261
Autres immobilisations financières	58 459		58 459	55 916
ACTIF IMMOBILISE	**59 084 322**	**4 239 392**	**54 844 929**	**51 511 134**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	13 555		13 555	21 227
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 217 142		2 217 142	2 032 322
Autres créances	1 992 955		1 992 955	1 932 044
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	28 235 509	439 467	27 796 042	29 986 918
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 391 063		1 391 063	923 714
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	206 907		206 907	272 130
ACTIF CIRCULANT	**34 057 133**	**439 467**	**33 617 666**	**35 168 357**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**93 141 456**	**4 678 859**	**88 462 596**	**86 679 491**

Rubriques			31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 200 000)	1 200 000	1 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			120 000	120 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	75 477 373	52 555 584
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			7 341 174	25 471 789
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			39 612	31 996
CAPITAUX PROPRES			**84 178 162**	**79 379 371**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			520 625	506 433
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**520 625**	**506 433**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 415 621	4 702 997
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	1 062	109 957
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 331 460	573 030
Dettes fiscales et sociales			995 354	1 391 108
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			20 309	16 592
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**3 763 809**	**6 793 686**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**88 462 596**	**86 679 491**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	8 824 691		8 824 691	8 098 123
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**8 824 691**		**8 824 691**	**8 098 123**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			19 000	38 833
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 433	411 430
Autres produits			110	14
PRODUITS D'EXPLOITATION			**8 850 235**	**8 548 401**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3 236 543	2 589 582
Impôts, taxes et versements assimilés			210 136	180 201
Salaires et traitements			1 831 758	1 722 780
Charges sociales			672 697	630 668
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			256 694	246 092
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			20 625	6 433
Autres charges			6 164	6
CHARGES D'EXPLOITATION			**6 234 619**	**5 375 764**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**2 615 615**	**3 172 636**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			5 012 738	23 663 482
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			960 262	781 955
Autres intérêts et produits assimilés			1 188 251	1 059 198
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				253 328
Différences positives de change				83
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**7 161 251**	**25 758 047**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 462 316	695 944
Intérêts et charges assimilées			139 343	1 355 008
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**1 601 659**	**2 050 952**
RESULTAT FINANCIER			**5 559 591**	**23 707 094**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**8 175 207**	**26 879 731**

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	758 240	4 419
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**758 240**	**4 419**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		51 373
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	753 643	52 057
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	7 616	8 914
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**761 259**	**112 344**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-3 019**	**-107 925**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	831 013	1 300 016
TOTAL DES PRODUITS	**16 769 727**	**34 310 867**
TOTAL DES CHARGES	**9 428 552**	**8 839 078**
BENEFICE OU PERTE	**7 341 174**	**25 471 789**

Chiffres clefs

Société : NOVALI
SIRET : 43193460300025

(En euros)	31/12/2024
Total du Bilan	88 462 597
Chiffre d'affaires	8 824 691
Résultat d'exploitation	2 615 615
Résultat net comptable	7 341 175
Dividendes	2 550 000

L'exercice à une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les états financiers sont présentés en euros sauf indications contraires.

CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022

La société a appliqué le nouveau règlement de l'ANC prévoyant la suppression des comptes de transfert de charges et la redéfinition du résultat d'exploitation.

Les cessions d'actifs immobilisés d'exploitation anciennement comptabilisées dans les comptes 775 et 675 sont dorénavant comptabilisés dans les comptes 757 et 652.

FAITS MARQUANTS

Restructuration de la branche Hôtellerie

La société NOVALI a pris une participation dans la société LES CARRES PEGASES qui a pour activité la gestion d'un hôtel.

NOVALI a créée les sociétés :
- URBAN SPACE. Cette structure sera chargée de développer d'un co-working.
- LOTEL, société chargée d'administrer un complexe hôtelier.

Restructuration du groupe « RH »

Courant 2024, la société a cédé des actions des sociétés AXESS, LA FINANCIERE SOVITRAT, TALENTYS et CL CONSULTING à la société PHYLIA.
Suite à cette opération, NOVALI détient désormais 85 % de la branche RH.

En parallèle de cette restructuration, les cabinets de Recrutement CL CONSULTING (exploitation les marques CL CONSULTING et ALTURION), ABDI et HBDI (exploitant les marques URVIKA et ALPHEE) ont fait l'objet d'une fusion.
L'ensemble de l'activité Recrutement est désormais réalisée via la société CL CONSULTING. Cette dernière a par la suite changé de dénomination sociale et est devenue ALPHIKA.
Cette fusion a été faite rétroactivement au 1er janvier 2024.

NOVALI a créée la société SOV INSERTION courant 2024.

La société NOVALI HR a été créée au Portugal pour développer l'activité de travail temporaire à l'étranger.

Fonds de dotation NOVAL'MECENAT

Au travers de l'association NOVAL'MECENAT, NOVALI a œuvré pour différentes causes en réalisant des dons au bénéfice d'association telles que « Docteur Clown ».

Autres participations

Dans le but de mutualiser les achats au sein de la branche travail temporaire, la société NOVAL CENTRALE D'ACHAT a été créée. Elle devrait permettre d'accroitre les synergies auprès des fournisseurs du groupe.

Création de la société NOVAL INVEST, dont l'objet social est « Marchand de bien ».

Courant 2024, NOVALI a précisé son engagement au sein de la société NEOLIFE en augmentant sa participation.

NOVALI a également pris une participation dans la société GOODS STEPS, développant une solution informatique CSRD.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

INTEGRATION FISCALE

En date du 1er mars 2018, une convention d'intégration fiscale entre la société NOVALI et la société SOVITRAT 01 a été conclue pour une durée de 5 ans, avec tacite reconduction.

La société NOVALI a été défini comme tête de groupe et s'acquitte donc de l'impôt sur les sociétés pour le compte de la société SOVITRAT 01.

NOVALI
4 RUE DUGUESCLIN
69006 LYON
SIREN : 431 934 603

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en conformité avec les dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation du Plan comptable général.
Cette évolution a conduit à une modification du référentiel de présentation des comptes annuels, sans incidence significative sur le résultat net ou la situation patrimoniale de la société.
Les principales conséquences portent sur la suppression du compte 79, la redéfinition du périmètre du résultat exceptionnel et la structure des annexes.
Les cessions d'actifs immobilisés d'exploitation anciennement comptabilisées dans les comptes 775 et 675 sont dorénavant comptabilisés dans les comptes 757 et 652.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

Voici les principes comptables appliqués le cas échéant.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels.
Les estimations sont basées sur des informations disponibles à la date de révision des comptes. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- L'évaluation de la valorisation des titres de participation.

ACTIFS IMMOBILISES

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale ;

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Les nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation des actifs incorporels et corporels portent sur la notion de durée d'utilisation limitée ou non des actifs immobilisés pour qualifier leur caractère amortissable.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations Incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes :

- Les frais d'établissement,
- les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences,
- le fonds commercial.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2005, les critères suivants doivent être respectés afin de pouvoir inscrire à l'actif une immobilisation incorporelle :

- Le projet doit être clairement identifié, suivi de façon individualisée et fiable

- Le projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique
- Intention, capacité et assurance de la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ; Avantages économiques futurs probables (c'est à dire l'avantage qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité)
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle
- Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à cet actif au cours de son développement.

Frais d'établissement, de recherche et de développement

Les frais d'établissement ainsi que les frais de recherche sont majoritairement comptabilisés en charges du fait que la probabilité de dégager un avantage économique futur est quasi nulle. Les frais de développement ne respectant pas les critères énumérés ci-dessus sont également comptabilisés en charges.
Les coûts de développement engagés pour un actif qui remplit les conditions énumérées ci-dessus sont constitués des coûts salariaux.
Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les frais de développement sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des projets. Si leur durée d'utilisation ne peut pas être déterminée de manière fiable, les frais de développement sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans.

Marques

Les marques non amortissables font l'objet, au moins une fois par an, de tests de perte de valeur sur la base utilisée lors de l'acquisition ; cela peut engendrer une constatation d'une dépréciation. Les frais de dépôt de marque sont comptabilisés en charges.

Logiciels

Les logiciels créés, ne remplissant pas les conditions de comptabilisation à l'actif, destinés à usage interne ou à usage commercial sont inscrits principalement en charges.
Les logiciels créés sont évalués au coût de production sur la base des temps passés pour la conception des progiciels correspondants. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires augmentés des charges sociales et après application d'un coefficient de charges indirectes.
Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, soit 3 ans.

Fonds commercial

Le fonds commercial est constitué des éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entreprise. Il contient le solde résiduel du mali qui n'a pu être affecté (norme 2015-06 ANC).
Il est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.
Le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Cette présomption est réfutable lorsque sa durée d'utilisation est limitée en fonction de critères liés à son utilisation. Il est amorti sur sa durée d'utilisation ou si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, sur une durée de 10 ans.
Le fonds commercial non amorti fait l'objet d'un test annuel de dépréciation systématique, qu'il y ait ou non un indice de perte de valeur. Il convient de déterminer si sa valeur actuelle est au moins égale à sa valeur comptable.
Par contre, le fonds commercial amorti fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement en présence d'un indice de perte de valeur à la clôture.
Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises au résultat.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'amortissement pratiqué linéairement, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

	Durée
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans
Mobilier	3 à 5 ans

Immobilisations Financières

Conformément au règlement CRC n° 2004-06 qui a modifié le traitement comptable des titres à compter du 1er janvier 2005, les titres de participation acquis depuis cette date sont évalués selon les règles d'évaluation du coût d'entrée des actifs.

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables. Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de capitaux propres détenue, après prise en compte de la juste valeur des actifs et des passifs de la filiale.

Par dérogation au principe du PCG, les reprises de provisions relatives aux titres de participation sont comptabilisées en résultat exceptionnel en cas de cession de titres, afin que l'intégralité des incidences relatives à la cession soit constatée au niveau du résultat exceptionnel.

Autres Immobilisations Financières

Les autres immobilisations financières sont composées, le cas échéant,
- du prêt à Action Logement au titre de la cotisation Effort Construction de l'année en cours et des années antérieures
- des cautions versées dans le cadre de contrat de locations mobilières ou immobilières.

CLIENTS ET AUTRES ACTIFS D'EXPLOITATION

Créances Clients et Comptes Rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.
Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Autres Créances

Les créances acquises ou apportées pour une valeur décotée sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou d'apport. L'écart entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition ou d'apport n'est comptabilisé en profit qu'après encaissement d'un excédent par rapport au montant inscrit au bilan. Le risque d'irrécouvrabilité ne donne lieu à la constatation d'une dépréciation que si la perte par rapport au nominal de la créance excède le montant de la décote.

Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.
La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés, par référence à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice et pour les titres non cotés, par référence à la valeur probable de négociation.

Cette dernière est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs sur la base, notamment, des derniers comptes annuels (bénéfices, valeur de rendement, valeur mathématique, prix pratiqués lors de transactions récentes...).

Les moins-values latentes font l'objet d'une provision (Plan Comptable Général Article 332.6).

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les revenus d'activité sont constitués des honoraires d'animation et de gestion des filiales en France et en Europe.

CALCULS DE PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	388 856		37 287
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	72 903		
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	389 364		60 557
Matériel de transport	117 000		142 140
Matériel de bureau, informatique, mobilier	793 346		124 950
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	360 782		67 587
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 733 396**		**395 236**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	40 613 224		8 544 433
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	11 519 793		1 765 590
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**52 133 018**		**10 310 023**
TOTAL GENERAL	**54 255 271**		**10 742 547**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			426 143	426 143
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			72 903	72 903
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers		5 194	444 727	444 727
Matériel de transport		117 000	142 140	142 140
Matériel de bureau, informatique, mobilier		5 140	913 156	913 156
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			428 369	428 369
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**127 335**	**2 001 298**	**2 001 298**
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		4 378 800	44 778 857	44 778 857
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		1 407 360	11 878 023	11 878 023
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**5 786 160**	**56 656 880**	**56 656 880**
TOTAL GENERAL		**5 913 496**	**59 084 322**	**59 084 322**

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	259 435	64 043		323 479
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**259 435**	**64 043**		**323 479**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	72 903			72 903
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	258 961	24 225	5 194	277 991
Matériel de transport	104 390	28 625	108 615	24 400
Matériel de bureau et informatique, mobilier	547 491	139 800	6 515	680 776
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**983 746**	**192 651**	**120 325**	**1 056 072**
TOTAL GENERAL	**1 243 182**	**256 694**	**120 325**	**1 379 551**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre	**7 616**						**7 616**
TOTAL	**7 616**						**7 616**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	23 316 442	20 339 732	2 976 710
Prêts	11 819 563	546 053	11 273 510
Autres immobilisations financières	58 459		58 459
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 217 142	2 217 142	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	4 144	4 144	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	580 359	580 359	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	218 610	218 610	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	1 789	1 789	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	869 912	869 912	
Débiteurs divers	318 140	318 140	
Charges constatées d'avance	206 907	206 907	
TOTAL GENERAL	**39 611 471**	**25 302 792**	**14 308 679**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 090 700		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 534 593		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	695 341	695 341		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	720 000	240 000	480 000	
Emprunts et dettes financières divers	280	280		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 331 460	1 331 460		
Personnel et comptes rattachés	256 923	256 923		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	202 308	202 308		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	517 760	517 760		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	18 361	18 361		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 062	1 062		
Autres dettes	20 309	20 309		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**3 763 809**	**3 283 809**	**480 000**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 477 660			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Catégories de titres	Nombre de titres à la clôture de l'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	120 000	-		10,00
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droite de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Libellé	Ouverture	Affectation du résultat N-1	Opération en capital	Distribution	Cloture
Capital appelé non versé	-				-
Capital appelé versé	1 200 000				1 200 000
Réserve légale	120 001				120 001
Autres réserves	52 555 585	22 921 789			75 477 374
Report à nouveau créditeur	-				-
Report à nouveau débiteur	-				-
Bénéfice de l'exercice précédent	25 471 789	(25 471 789)			-
Déficit de l'exercice précédent	-				-
Total passif	**79 347 375**				**76 797 375**
Dividendes versés		2 550 000			
Bénéfice (+) / Déficit (-)					7 341 175
Capitaux propres	**79 347 375**	**0**		**-**	**84 138 550**

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	31 996	7 616		39 612
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	**31 996**	**7 616**		**39 612**
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	506 433	20 625	6 433	520 625
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**506 433**	**20 625**	**6 433**	**520 625**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	1 046 838			1 046 838
Dépréciations autres immobilis. financières	454 116	1 358 886		1 813 002
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations	336 037	103 430		439 467
DEPRECIATIONS	**1 836 991**	**1 462 316**		**3 299 308**
TOTAL GENERAL	**2 375 421**	**1 490 557**	**6 433**	**3 859 546**

Dotations et reprises d'exploitation	20 625	6 433
Dotations et reprises financières	1 462 316	
Dotations et reprises exceptionnelles	7 616	

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Variation
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	206 907	272 130	- 65 223
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCES		**206 907**	**272 130**	**- 65 223**

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Variation
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
408100	FOURNISSEURS FNP	25 914	35 052	- 9 139
408110	GROUPE F.N.P.	-	-	-
TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		**25 914**	**35 052**	**- 9 139**
AUTRES DETTES				
168800	INTERETS COURUS S/EMPRUNT	-	-	-
418200	CLIENT PROVISION CA ANAEL TT	-	-	-
419800	CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	-	-	-
419820	CLIENTS RFA A ETABLIR	-	-	-
455810	INT A PAYER SUR C/C	-	-	-
468600	CHARGES A PAYER	-	-	-
518100	INT COURUS A PAYER	280	5 492	- 5 212
TOTAL AUTRES DETTES		**280**	**5 492**	**- 5 212**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PROVISION IFM CP CET	-	-	-
428210	PROVISION C.P.PERMANENTS	116 959	113 946	3 013
428220	PROV CPTE EPARGNE T PERMANENTS	52 164	44 332	7 832
428230	PROV INT CET INTERIMAIRES	-	-	-
428400	PROV.PARTICIP.SALARIES	-	-	-
428600	AUTRES CHARGES A PAYER	87 800	90 000	- 2 200
438200	CHARGES/PROV IFM CP INTERIM	-	-	-
438210	CHARGES/PROV CP PERMANENTS	46 987	45 868	1 119
438300	FORFAIT SOCIAL S/PARTICIPATION	-	-	-
438600	ORG.SOC.CHARGES A PAYER	-	7 333	- 7 333
438601	ORG.SOC.CHARGES SUR PROV	46 973	41 546	5 427
438602	CHARGES SOCIALES INT CET	-	-	-
438603	AKTO FCP & TA	855	-	855
438605	TAXE APPRENTISSAGE	3 028	1 473	1 556
448600	CVAE A PAYER	-	806	- 806
448610	ETAT CHARGES A PAYER	-	-	-
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**354 767**	**345 304**	**9 463**
TOTAL CHARGES A PAYER		**380 961**	**385 848**	**- 4 887**

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Variation
PRODUITS A RECEVOIR				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
267800	INTERETS COURUS NON ECHUS	699 985	570 357	129 628
276840	INTERETS COURUS S/PRET	546 054	532 366	13 689
TOTAL CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		**1 246 039**	**1 102 723**	**143 316**
CREANCES CLIENTS				
418100	CLIENTS FACT.A ETABLIR	-	-	-
418110	GROUPE FACT.A ETABLIR	-	-	-
418200	CLIENT PROVISION CA ANAEL TT	-	-	-
TOTAL CREANCES CLIENTS		**-**	**-**	**-**
AUTRES CREANCES				
409800	FRS.AVOIR A RECEVOIR	5 428	11 712	- 6 284
455700	INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	-
455710	INT A RECEVOIR SUR C/C	-	-	-
455810	INT A PAYER SUR C/C	-	-	-
468700	PAR FORMATIONS	-	-	-
468720	AUTRES PRDS A RECEVOIR	-	-	-
518800	INTERETS COURUS A RECEVOIR	20 825	5 719	15 106
TOTAL AUTRES CREANCES		**26 253**	**17 431**	**8 822**
CREANCES FISCALES ET SOCIALES				
443300	PAR CHOMAGE PARTIEL	-	-	-
448600	CVAE A PAYER	1 789	-	1 789
448610	ETAT CHARGES A PAYER	-	-	-
438600	ORG.SOC.CHARGES A PAYER	-	-	-
438601	ORG.SOC.CHARGES SUR PROV	-	-	-
438700	I.J.SECURITE SOCIALE	4 144	3 416	729
438800	ORG.SOCIAUX AUTRES PRODUITS A RE	-	-	-
448700	ETAT PRODUITS A RECEVOIR	-	-	-
448708	ETAT CREDIT CICE 2018	-	-	-
TOTAL CREANCES FISCALES ET SOCIALES		**5 933**	**3 416**	**2 518**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**1 278 225**	**1 123 569**	**154 656**

Rubriques	Chiffres d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023	%
PRESTATIONS INTERIMAIRES	-	-	-	-	0%
HONORAIRES RECRUTEMENT	-	-	-	-	0%
REDEVANCE ANIMATION	7 637 385	-	7 637 385	7 475 108	2%
APPORTEURS D'AFFAIRES	-	-	-	-	0%
REFACTURATION CONVENTION	55 000		55 000	49 858	10%
PRESTATION DE FORMATION	453 445		453 445	469 380	-3%
AUTRES PRODUITS	616 640	-	616 640	42 285	1358%
LOCATIONS IMMO TVA 20%	62 221		62 221	61 493	1%
LOCATIONS GERANCE	-		-	-	0%
					0%
Total	**8 824 691**	**-**	**8 824 691**	**8 098 124**	**9%**

Engagements hors-bilan

Les engagements hors-bilan de la société se décomposent comme suit :

(En euros)	Filiales et participations	Autres entreprises liées	Tiers	Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-	-	-	-
Créances cédées non échues	-	-	-	-	-
Gages, nantissements, hypothèques et sûretés réelles	17 656 987	-	-	17 656 987	24 402 597
Avals, cautions et garantie donnés	20 127 911	623 000	-	20 750 911	5 407 520
Indemnités départ à la retraite	-	-	19 857	19 857	25 125
Autres engagements	-	-	-	-	-
Autres engagements donnés - EENE	-	-	-	-	-
ENGAGEMENTS DONNES	**37 784 898**	**623 000**	**19 857**	**38 427 755**	**29 835 242**
Cautions crédit client	5 423	-	1 750 000	1 755 423	-
Nantissement de titres	2 400 000	-	-	2 400 000	2 400 000
Actifs hypothéqués	-	-	2 825 000	2 825 000	204 875
Abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune	-	-	-	-	183 720
Garantie d'actifs / passifs	-	-	20 770 821	20 770 821	18 172 084
Privilèges de prêtur de deniers	-	-	-	-	2 856 125
ENGAGEMENTS RECUS	**2 405 423**	**-**	**25 345 821**	**27 751 244**	**23 816 804**
ENGAGEMENTS RECIPROQUES					
TOTAL DES ENGAGEMENTS	**40 190 321**	**623 000**	**25 365 678**	**66 178 999**	**53 652 046**

ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES

Engagements de retraite (informations)

Les engagements de retraite au profit des salariés s'élèvent à 19857 € au 31/12/2024, et à 31661 € au 31/12/2023.

Les hypothèses retenues pour la constatation de l'engagement retraite des salariés sont les suivantes :

- Convention collective applicable : Accord national des activités de sièges sociaux
- Age de départ en retraite : 64 ans
- Augmentation des salaires annuels : 1,5 %
- Taux d'actualisation annuel : 3,25 %
- Le taux de turn over est évalué à 25% pour les employés et à 10% pour les cadres
-

Effectifs	31/12/2024	31/12/2023
Ventilation de l'effectif moyen		
Personnel permanent	32	33
Personnel intérimaire		
Total	**32**	**33**

	Montant HT		%	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
émetteur	11 400	11 400	100%	100%
filiales				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
émetteur				
filiales				
SOUS-TOTAL	**11 400**	**11 400**	**100%**	**100%**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
TOTAL	**11 400**	**11 400**	**100%**	**100%**

SOCIETES CONSOLIDANTES

Société : NOVALI
SIRET : 43193460300025
Clôture au : 31/12/2024

Identités des sociétés consolidantes

NOVALI
4 RUE DUGUESCLIN
69006 LYON

SIRET : 431 934 603 RCS LYON

Dénomination	Capital	Q.P. détenue	Val. Brutes titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres	Divid. Encaiss.	Val. Nette titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
SOVITRAT 01	1 100 000	95,00%	3 767 287		7 718 552
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	14 700 285	3 800 000	3 767 287		8 866 560
OPEN CITY	100 000	70,00%	70 000	2 545 193	328 156
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON	26 154		70 000		-70 846
FINANCIERE SOVITRAT	361 000	85,00%	300 600		213 136
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	1 272 638	149 884	300 600		134 913
SATT INTERIM	204 000	89,00%	2 719 931		2 697 500
18 RUE DU PETIT MOUESSE 58000 NEVERS	2 627 453		2 719 931		135 610
AXESS INTERIM	180 000	85,00%	802 772		959 354
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON	742 953		802 772		223 907
TALENTYS RH	100 000	85,00%	85 000		221 137
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	96 696		85 000		7 031
KEYS RH	100 000	60,00%	80 673	149 224	3 751 479
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON	356 931	48 000	80 673		140 320
KEYS EVENTS	100 000	60,00%	60 000		3 901 944
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON	323 413	79 200	60 000		172 910
ALPHIKA	1 004 700	85,00%	3 029 358		4 474 573
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON	1 610 632	127 500	3 029 358		-643 673
NOVAL EVENTS	2 000 000	100,00%	2 000 000	1 732 331	0
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	2 003 367		2 000 000		-32 761
SAVOIE COMMUNICATION	54 451	50,05%	48 001		363 326
45 RUE LIEUTENANT EYSSERIC 73200 ALBERTVILLE	237 637		48 001		9 872
NOVAL RESORT	2 501 000	99,99%	2 500 990	10 511 888	620 805
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON	2 252 401	318417	2 500 990		248 599
LOTEL	1 000	99,90%	999	2680000	90 489
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON	-182 503		999		-183 503
NOVAL INVEST	100 000	100,00%	100 000	530000	0
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON	90 109		100 000		-9 890
SOV INSERTION	100 000	85,00%	85 000		167 089
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	111 257		85 000		11 257
NOVAL CENTRALE ACHATS	100 000	100,00%	100 000		725 875
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	96 467		100 000		-3 532
URBAN SAPCE	100 000	100,00%	100 000		
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON			100 000		
NOVALI HR	50 000	85,00%	42 500		
RUA CASTILHO 1250 068 LISBOA	6 506		42 500		-43 494
LES CARRES PEGASES	10 000	52,17%	1 744 321	57 000	1 869 591
31 RUE CHEVREUL 69007 LYON	405 961		1 744 321		206 301
FILIALES (moins de 50%)					
COOP MAG	1 082 050	16,64%	180 000	25 465	646 519
20 RUE BERJN 69009 LYON			180 000		-83 894
GREEN ANGEL CAPITAL	10 000	10,00%	1 000	1 580 782	8 527 833
30 QUAI PERRACHE 69002 LYON	-362 766		1 000		-1 961 699
AMPERE	33 000	33,00%	11 000		46 802
38 RANGWEE L-2412 Luxembourg	47 815		11 000		13 822
AKCEO	5 000	25,00%	1 250	1 368 340	1 645 001
17 CHEMIN DU PROF. DEPERET 69160 TASSIN LA DEMI LUNE	-661 650		1 250		-671 315
FINANCIERE DES CONFLUENTS	10 000	25,00%	270 482	122 500	518 519
30 QUAI PERRACHE 69002 LYON	338 957		270 482		-1 229 795

Dénomination	Capital	Q.P. détenue	Val. Brutes titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres	Divid. Encaiss.	Val. Nette titres	Cautions	Résultat
AMPERE France	1 500	33,33%	500		
124 CHEMIN DE MONTRAY 69110 SAINTE FOY LES LYON			500		
JB2C LEATHER	770 000	5,26%	40 500		
31 RUE BOILEAU 69006 LYON			40 500		
KANOPEE	7 611 155	5,05%	409 611		71 402
20 BOULEVARD EUGENE DERUELLE 69003 LYON	6 338 687		409 611		-804 662
SECONDE CHANCE 3	1 805 000	19,61%	380 000	40 000	206 550
8 IMPASSE DES MONTS D'OR 69270 FONTAINES SAINT MARTIN	1 886 444		380 000		17 882

La société URBAN SPACE clôturant son premier exercice le 31/12/2025, les données financières ne sont pas connues à ce jour.
La société NOVALI HR ayant été créée cette année, nous n'avons pas de données antérieures, et à la date de ce rapport, les données financières n'ont pas été communiquées.
N'ayant pas reçu les derniers éléments à la date de cette annexe, les données financières concernant les sociétés COOP'MAG, SECONDE CHANCE 3, KANOPEE sont relatives à des exercices antérieurs.

NOVALI

Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 €

Siège Social : 4 Rue Duguesclin – 69006 LYON

431 934 603 RCS LYON

« La Société »

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Signature électronique :

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes par l'intermédiaire de la plateforme Eurosign sur https://app.eurosign.com/ qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et aux normes RGS et eIDAS.

Pour copie certifiée conforme

Serge MATHIEU

Président

Signed with **Eurosign**

Serge MATHIEU

Serge MATHIEU

s.mathieu@groupenovali.com

Eurosign ID: f4c1d5591e89426d8014f969cbff6342

NOVALI

4 Rue DUGUESCLIN

69006 LYON

Comptes au 31/12/2024

- SOMMAIRE -

Etats de Gestion

Bilan - Actif — 2
Bilan - Passif — 3
Compte de résultat — 4
Détail des comptes - Actif — 6
Détail des comptes - Passif — 12
Détail des comptes - Charges — 15
Détail des comptes - Produits — 22

Généralités

Chiffres clefs — 24
Changement de méthodes comptables 2024 — 25
Faits marquants — 26
Evénements postérieurs à la clôture — 27
Intégration fiscale — 28
Règles et méthodes comptables — 29

Notes sur le bilan

Immobilisations — 32
Amortissements — 33
Créances et dettes — 34
Composition du capital — 35
Variation des capitaux propres — 36
Provisions et dépréciations — 37
Charges constatées d'avances — 38
Charges à payer — 39
Produits à recevoir — 40

Notes sur le résultat

Chiffre d'affaires — 41

Autres informations

Engagements hors bilan — 42
Engagements retraite — 43
Effectif — 44
Honoraires CAC — 45
Societes consolidantes — 46
Filiales et participations — 47

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	426 143	323 479	102 664	129 420
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	72 903	72 903		
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 500 024	983 168	516 855	388 868
Immobilisations en cours	428 369		428 369	360 782
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	21 462 414	1 046 838	20 415 575	18 622 624
Créances rattachées à des participations	23 316 442	22 500	23 293 942	20 921 260
Autres titres immobilisés				
Prêts	11 819 563	1 790 502	10 029 061	11 032 261
Autres immobilisations financières	58 459		58 459	55 916
ACTIF IMMOBILISE	**59 084 322**	**4 239 392**	**54 844 929**	**51 511 134**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	13 555		13 555	21 227
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 217 142		2 217 142	2 032 322
Autres créances	1 992 955		1 992 955	1 932 044
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	28 235 509	439 467	27 796 042	29 986 918
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 391 063		1 391 063	923 714
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	206 907		206 907	272 130
ACTIF CIRCULANT	**34 057 133**	**439 467**	**33 617 666**	**35 168 357**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**93 141 456**	**4 678 859**	**88 462 596**	**86 679 491**

Rubriques			31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 200 000)	1 200 000	1 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			120 000	120 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	75 477 373	52 555 584
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			7 341 174	25 471 789
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			39 612	31 996
CAPITAUX PROPRES			**84 178 162**	**79 379 371**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			520 625	506 433
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**520 625**	**506 433**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 415 621	4 702 997
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	1 062	109 957
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 331 460	573 030
Dettes fiscales et sociales			995 354	1 391 108
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			20 309	16 592
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**3 763 809**	**6 793 686**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**88 462 596**	**86 679 491**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	8 824 691		8 824 691	8 098 123
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**8 824 691**		**8 824 691**	**8 098 123**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			19 000	38 833
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 433	411 430
Autres produits			110	14
PRODUITS D'EXPLOITATION			**8 850 235**	**8 548 401**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3 236 543	2 589 582
Impôts, taxes et versements assimilés			210 136	180 201
Salaires et traitements			1 831 758	1 722 780
Charges sociales			672 697	630 668
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			256 694	246 092
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			20 625	6 433
Autres charges			6 164	6
CHARGES D'EXPLOITATION			**6 234 619**	**5 375 764**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**2 615 615**	**3 172 636**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			5 012 738	23 663 482
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			960 262	781 955
Autres intérêts et produits assimilés			1 188 251	1 059 198
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				253 328
Différences positives de change				83
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**7 161 251**	**25 758 047**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 462 316	695 944
Intérêts et charges assimilées			139 343	1 355 008
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**1 601 659**	**2 050 952**
RESULTAT FINANCIER			**5 559 591**	**23 707 094**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**8 175 207**	**26 879 731**

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	758 240	4 419
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**758 240**	**4 419**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		51 373
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	753 643	52 057
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	7 616	8 914
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**761 259**	**112 344**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-3 019**	**-107 925**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	831 013	1 300 016
TOTAL DES PRODUITS	**16 769 727**	**34 310 867**
TOTAL DES CHARGES	**9 428 552**	**8 839 078**
BENEFICE OU PERTE	**7 341 174**	**25 471 789**

Chiffres clefs

Société : NOVALI
SIRET : 43193460300025

(En euros)	31/12/2024
Total du Bilan	88 462 597
Chiffre d'affaires	8 824 691
Résultat d'exploitation	2 615 615
Résultat net comptable	7 341 175
Dividendes	2 550 000

L'exercice à une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les états financiers sont présentés en euros sauf indications contraires.

CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022

La société a appliqué le nouveau règlement de l'ANC prévoyant la suppression des comptes de transfert de charges et la redéfinition du résultat d'exploitation.

Les cessions d'actifs immobilisés d'exploitation anciennement comptabilisées dans les comptes 775 et 675 sont dorénavant comptabilisés dans les comptes 757 et 652.

FAITS MARQUANTS

Restructuration de la branche Hôtellerie

La société NOVALI a pris une participation dans la société LES CARRES PEGASES qui a pour activité la gestion d'un hôtel.

NOVALI a créée les sociétés :
- URBAN SPACE. Cette structure sera chargée de développer d'un co-working.
- LOTEL, société chargée d'administrer un complexe hôtelier.

Restructuration du groupe « RH »

Courant 2024, la société a cédé des actions des sociétés AXESS, LA FINANCIERE SOVITRAT, TALENTYS et CL CONSULTING à la société PHYLIA.
Suite à cette opération, NOVALI détient désormais 85 % de la branche RH.

En parallèle de cette restructuration, les cabinets de Recrutement CL CONSULTING (exploitation les marques CL CONSULTING et ALTURION), ABDI et HBDI (exploitant les marques URVIKA et ALPHEE) ont fait l'objet d'une fusion.
L'ensemble de l'activité Recrutement est désormais réalisée via la société CL CONSULTING. Cette dernière a par la suite changé de dénomination sociale et est devenue ALPHIKA.
Cette fusion a été faite rétroactivement au 1er janvier 2024.

NOVALI a créée la société SOV INSERTION courant 2024.

La société NOVALI HR a été créée au Portugal pour développer l'activité de travail temporaire à l'étranger.

Fonds de dotation NOVAL'MECENAT

Au travers de l'association NOVAL'MECENAT, NOVALI a œuvré pour différentes causes en réalisant des dons au bénéfice d'association telles que « Docteur Clown ».

Autres participations

Dans le but de mutualiser les achats au sein de la branche travail temporaire, la société NOVAL CENTRALE D'ACHAT a été créée. Elle devrait permettre d'accroitre les synergies auprès des fournisseurs du groupe.

Création de la société NOVAL INVEST, dont l'objet social est « Marchand de bien ».

Courant 2024, NOVALI a précisé son engagement au sein de la société NEOLIFE en augmentant sa participation.

NOVALI a également pris une participation dans la société GOODS STEPS, développant une solution informatique CSRD.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture n’est à signaler.

INTEGRATION FISCALE

En date du 1er mars 2018, une convention d'intégration fiscale entre la société NOVALI et la société SOVITRAT 01 a été conclue pour une durée de 5 ans, avec tacite reconduction.

La société NOVALI a été défini comme tête de groupe et s'acquitte donc de l'impôt sur les sociétés pour le compte de la société SOVITRAT 01.

NOVALI
4 RUE DUGUESCLIN
69006 LYON
SIREN : 431 934 603

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en conformité avec les dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation du Plan comptable général.
Cette évolution a conduit à une modification du référentiel de présentation des comptes annuels, sans incidence significative sur le résultat net ou la situation patrimoniale de la société.
Les principales conséquences portent sur la suppression du compte 79, la redéfinition du périmètre du résultat exceptionnel et la structure des annexes.
Les cessions d'actifs immobilisés d'exploitation anciennement comptabilisées dans les comptes 775 et 675 sont dorénavant comptabilisés dans les comptes 757 et 652.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

Voici les principes comptables appliqués le cas échéant.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels.
Les estimations sont basées sur des informations disponibles à la date de révision des comptes. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- L'évaluation de la valorisation des titres de participation.

ACTIFS IMMOBILISES

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale ;

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Les nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation des actifs incorporels et corporels portent sur la notion de durée d'utilisation limitée ou non des actifs immobilisés pour qualifier leur caractère amortissable.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations Incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes :

- Les frais d'établissement,
- les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences,
- le fonds commercial.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2005, les critères suivants doivent être respectés afin de pouvoir inscrire à l'actif une immobilisation incorporelle :

- Le projet doit être clairement identifié, suivi de façon individualisée et fiable

- Le projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique
- Intention, capacité et assurance de la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ; Avantages économiques futurs probables (c'est à dire l'avantage qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité)
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle
- Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à cet actif au cours de son développement.

Frais d'établissement, de recherche et de développement

Les frais d'établissement ainsi que les frais de recherche sont majoritairement comptabilisés en charges du fait que la probabilité de dégager un avantage économique futur est quasi nulle. Les frais de développement ne respectant pas les critères énumérés ci-dessus sont également comptabilisés en charges.
Les coûts de développement engagés pour un actif qui remplit les conditions énumérées ci-dessus sont constitués des coûts salariaux.
Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les frais de développement sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des projets. Si leur durée d'utilisation ne peut pas être déterminée de manière fiable, les frais de développement sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans.

Marques

Les marques non amortissables font l'objet, au moins une fois par an, de tests de perte de valeur sur la base utilisée lors de l'acquisition ; cela peut engendrer une constatation d'une dépréciation. Les frais de dépôt de marque sont comptabilisés en charges.

Logiciels

Les logiciels créés, ne remplissant pas les conditions de comptabilisation à l'actif, destinés à usage interne ou à usage commercial sont inscrits principalement en charges.
Les logiciels créés sont évalués au coût de production sur la base des temps passés pour la conception des progiciels correspondants. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires augmentés des charges sociales et après application d'un coefficient de charges indirectes.
Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, soit 3 ans.

Fonds commercial

Le fonds commercial est constitué des éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entreprise. Il contient le solde résiduel du mali qui n'a pu être affecté (norme 2015-06 ANC).
Il est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.
Le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Cette présomption est réfutable lorsque sa durée d'utilisation est limitée en fonction de critères liés à son utilisation. Il est amorti sur sa durée d'utilisation ou si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, sur une durée de 10 ans.
Le fonds commercial non amorti fait l'objet d'un test annuel de dépréciation systématique, qu'il y ait ou non un indice de perte de valeur. Il convient de déterminer si sa valeur actuelle est au moins égale à sa valeur comptable.
Par contre, le fonds commercial amorti fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement en présence d'un indice de perte de valeur à la clôture.
Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises au résultat.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'amortissement pratiqué linéairement, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

	Durée
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans
Mobilier	3 à 5 ans

Immobilisations Financières

Conformément au règlement CRC n° 2004-06 qui a modifié le traitement comptable des titres à compter du 1er janvier 2005, les titres de participation acquis depuis cette date sont évalués selon les règles d'évaluation du coût d'entrée des actifs.

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables. Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de capitaux propres détenue, après prise en compte de la juste valeur des actifs et des passifs de la filiale.

Par dérogation au principe du PCG, les reprises de provisions relatives aux titres de participation sont comptabilisées en résultat exceptionnel en cas de cession de titres, afin que l'intégralité des incidences relatives à la cession soit constatée au niveau du résultat exceptionnel.

Autres Immobilisations Financières

Les autres immobilisations financières sont composées, le cas échéant,
- du prêt à Action Logement au titre de la cotisation Effort Construction de l'année en cours et des années antérieures
- des cautions versées dans le cadre de contrat de locations mobilières ou immobilières.

CLIENTS ET AUTRES ACTIFS D'EXPLOITATION

Créances Clients et Comptes Rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.
Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Autres Créances

Les créances acquises ou apportées pour une valeur décotée sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou d'apport. L'écart entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition ou d'apport n'est comptabilisé en profit qu'après encaissement d'un excédent par rapport au montant inscrit au bilan. Le risque d'irrécouvrabilité ne donne lieu à la constatation d'une dépréciation que si la perte par rapport au nominal de la créance excède le montant de la décote.

Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.
La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés, par référence à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice et pour les titres non cotés, par référence à la valeur probable de négociation.

Cette dernière est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs sur la base, notamment, des derniers comptes annuels (bénéfices, valeur de rendement, valeur mathématique, prix pratiqués lors de transactions récentes...).

Les moins-values latentes font l'objet d'une provision (Plan Comptable Général Article 332.6).

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les revenus d'activité sont constitués des honoraires d'animation et de gestion des filiales en France et en Europe.

CALCULS DE PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	388 856		37 287
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	72 903		
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	389 364		60 557
Matériel de transport	117 000		142 140
Matériel de bureau, informatique, mobilier	793 346		124 950
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	360 782		67 587
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 733 396**		**395 236**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	40 613 224		8 544 433
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	11 519 793		1 765 590
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**52 133 018**		**10 310 023**
TOTAL GENERAL	**54 255 271**		**10 742 547**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			426 143	426 143
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			72 903	72 903
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers		5 194	444 727	444 727
Matériel de transport		117 000	142 140	142 140
Matériel de bureau, informatique, mobilier		5 140	913 156	913 156
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			428 369	428 369
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**127 335**	**2 001 298**	**2 001 298**
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		4 378 800	44 778 857	44 778 857
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		1 407 360	11 878 023	11 878 023
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**5 786 160**	**56 656 880**	**56 656 880**
TOTAL GENERAL		**5 913 496**	**59 084 322**	**59 084 322**

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	259 435	64 043		323 479
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**259 435**	**64 043**		**323 479**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	72 903			72 903
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	258 961	24 225	5 194	277 991
Matériel de transport	104 390	28 625	108 615	24 400
Matériel de bureau et informatique, mobilier	547 491	139 800	6 515	680 776
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**983 746**	**192 651**	**120 325**	**1 056 072**
TOTAL GENERAL	**1 243 182**	**256 694**	**120 325**	**1 379 551**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre	**7 616**						**7 616**
TOTAL	**7 616**						**7 616**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	23 316 442	20 339 732	2 976 710
Prêts	11 819 563	546 053	11 273 510
Autres immobilisations financières	58 459		58 459
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 217 142	2 217 142	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	4 144	4 144	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	580 359	580 359	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	218 610	218 610	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	1 789	1 789	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	869 912	869 912	
Débiteurs divers	318 140	318 140	
Charges constatées d'avance	206 907	206 907	
TOTAL GENERAL	**39 611 471**	**25 302 792**	**14 308 679**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 090 700		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 534 593		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	695 341	695 341		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	720 000	240 000	480 000	
Emprunts et dettes financières divers	280	280		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 331 460	1 331 460		
Personnel et comptes rattachés	256 923	256 923		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	202 308	202 308		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	517 760	517 760		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	18 361	18 361		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 062	1 062		
Autres dettes	20 309	20 309		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**3 763 809**	**3 283 809**	**480 000**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 477 660			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Catégories de titres	Nombre de titres à la clôture de l'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	120 000	-		10,00
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droite de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Libellé	Ouverture	Affectation du résultat N-1	Opération en capital	Distribution	Cloture
Capital appelé non versé	-				-
Capital appelé versé	1 200 000				1 200 000
Réserve légale	120 001				120 001
Autres réserves	52 555 585	22 921 789			75 477 374
Report à nouveau créditeur	-				-
Report à nouveau débiteur	-				-
Bénéfice de l'exercice précédent	25 471 789	(25 471 789)			-
Déficit de l'exercice précédent	-				-
Total passif	**79 347 375**				**76 797 375**
Dividendes versés		2 550 000			
Bénéfice (+) / Déficit (-)					7 341 175
Capitaux propres	**79 347 375**	**0**		**-**	**84 138 550**

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	31 996	7 616		39 612
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	**31 996**	**7 616**		**39 612**
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	506 433	20 625	6 433	520 625
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**506 433**	**20 625**	**6 433**	**520 625**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	1 046 838			1 046 838
Dépréciations autres immobilis. financières	454 116	1 358 886		1 813 002
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations	336 037	103 430		439 467
DEPRECIATIONS	**1 836 991**	**1 462 316**		**3 299 308**
TOTAL GENERAL	**2 375 421**	**1 490 557**	**6 433**	**3 859 546**

Dotations et reprises d'exploitation	20 625	6 433
Dotations et reprises financières	1 462 316	
Dotations et reprises exceptionnelles	7 616	

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Variation
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	206 907	272 130	- 65 223
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCES		**206 907**	**272 130**	**- 65 223**

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Variation
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
408100	FOURNISSEURS FNP	25 914	35 052	- 9 139
408110	GROUPE F.N.P.	-	-	-
TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		**25 914**	**35 052**	**- 9 139**
AUTRES DETTES				
168800	INTERETS COURUS S/EMPRUNT	-	-	-
418200	CLIENT PROVISION CA ANAEL TT	-	-	-
419800	CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	-	-	-
419820	CLIENTS RFA A ETABLIR	-	-	-
455810	INT A PAYER SUR C/C	-	-	-
468600	CHARGES A PAYER	-	-	-
518100	INT COURUS A PAYER	280	5 492	- 5 212
TOTAL AUTRES DETTES		**280**	**5 492**	**- 5 212**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PROVISION IFM CP CET	-	-	-
428210	PROVISION C.P.PERMANENTS	116 959	113 946	3 013
428220	PROV CPTE EPARGNE T PERMANENTS	52 164	44 332	7 832
428230	PROV INT CET INTERIMAIRES	-	-	-
428400	PROV.PARTICIP.SALARIES	-	-	-
428600	AUTRES CHARGES A PAYER	87 800	90 000	- 2 200
438200	CHARGES/PROV IFM CP INTERIM	-	-	-
438210	CHARGES/PROV CP PERMANENTS	46 987	45 868	1 119
438300	FORFAIT SOCIAL S/PARTICIPATION	-	-	-
438600	ORG.SOC.CHARGES A PAYER	-	7 333	- 7 333
438601	ORG.SOC.CHARGES SUR PROV	46 973	41 546	5 427
438602	CHARGES SOCIALES INT CET	-	-	-
438603	AKTO FCP & TA	855	-	855
438605	TAXE APPRENTISSAGE	3 028	1 473	1 556
448600	CVAE A PAYER	-	806	- 806
448610	ETAT CHARGES A PAYER	-	-	-
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**354 767**	**345 304**	**9 463**
TOTAL CHARGES A PAYER		**380 961**	**385 848**	**- 4 887**

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Variation
PRODUITS A RECEVOIR				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
267800	INTERETS COURUS NON ECHUS	699 985	570 357	129 628
276840	INTERETS COURUS S/PRET	546 054	532 366	13 689
TOTAL CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		**1 246 039**	**1 102 723**	**143 316**
CREANCES CLIENTS				
418100	CLIENTS FACT.A ETABLIR	-	-	-
418110	GROUPE FACT.A ETABLIR	-	-	-
418200	CLIENT PROVISION CA ANAEL TT	-	-	-
TOTAL CREANCES CLIENTS		**-**	**-**	**-**
AUTRES CREANCES				
409800	FRS.AVOIR A RECEVOIR	5 428	11 712	- 6 284
455700	INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	-
455710	INT A RECEVOIR SUR C/C	-	-	-
455810	INT A PAYER SUR C/C	-	-	-
468700	PAR FORMATIONS	-	-	-
468720	AUTRES PRDS A RECEVOIR	-	-	-
518800	INTERETS COURUS A RECEVOIR	20 825	5 719	15 106
TOTAL AUTRES CREANCES		**26 253**	**17 431**	**8 822**
CREANCES FISCALES ET SOCIALES				
443300	PAR CHOMAGE PARTIEL	-	-	-
448600	CVAE A PAYER	1 789	-	1 789
448610	ETAT CHARGES A PAYER	-	-	-
438600	ORG.SOC.CHARGES A PAYER	-	-	-
438601	ORG.SOC.CHARGES SUR PROV	-	-	-
438700	I.J.SECURITE SOCIALE	4 144	3 416	729
438800	ORG.SOCIAUX AUTRES PRODUITS A RE	-	-	-
448700	ETAT PRODUITS A RECEVOIR	-	-	-
448708	ETAT CREDIT CICE 2018	-	-	-
TOTAL CREANCES FISCALES ET SOCIALES		**5 933**	**3 416**	**2 518**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**1 278 225**	**1 123 569**	**154 656**

Rubriques	Chiffres d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023	%
PRESTATIONS INTERIMAIRES	-	-	-	-	0%
HONORAIRES RECRUTEMENT	-	-	-	-	0%
REDEVANCE ANIMATION	7 637 385	-	7 637 385	7 475 108	2%
APPORTEURS D'AFFAIRES	-	-	-	-	0%
REFACTURATION CONVENTION	55 000		55 000	49 858	10%
PRESTATION DE FORMATION	453 445		453 445	469 380	-3%
AUTRES PRODUITS	616 640	-	616 640	42 285	1358%
LOCATIONS IMMO TVA 20%	62 221		62 221	61 493	1%
LOCATIONS GERANCE	-		-	-	0%
					0%
Total	**8 824 691**	**-**	**8 824 691**	**8 098 124**	**9%**

Engagements hors-bilan

Les engagements hors-bilan de la société se décomposent comme suit :

(En euros)	Filiales et participations	Autres entreprises liées	Tiers	Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-	-	-	-
Créances cédées non échues	-	-	-	-	-
Gages, nantissements, hypothèques et sûretés réelles	17 656 987	-	-	17 656 987	24 402 597
Avals, cautions et garantie donnés	20 127 911	623 000	-	20 750 911	5 407 520
Indemnités départ à la retraite	-	-	19 857	19 857	25 125
Autres engagements	-	-	-	-	-
Autres engagements donnés - EENE	-	-	-	-	-
ENGAGEMENTS DONNES	**37 784 898**	**623 000**	**19 857**	**38 427 755**	**29 835 242**
Cautions crédit client	5 423	-	1 750 000	1 755 423	-
Nantissement de titres	2 400 000	-	-	2 400 000	2 400 000
Actifs hypothéqués	-	-	2 825 000	2 825 000	204 875
Abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune	-	-	-	-	183 720
Garantie d'actifs / passifs	-	-	20 770 821	20 770 821	18 172 084
Privilèges de prêtur de deniers	-	-	-	-	2 856 125
ENGAGEMENTS RECUS	**2 405 423**	**-**	**25 345 821**	**27 751 244**	**23 816 804**
ENGAGEMENTS RECIPROQUES					
TOTAL DES ENGAGEMENTS	**40 190 321**	**623 000**	**25 365 678**	**66 178 999**	**53 652 046**

ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES

Engagements de retraite (informations)

Les engagements de retraite au profit des salariés s'élèvent à 19857 € au 31/12/2024, et à 31661 € au 31/12/2023.

Les hypothèses retenues pour la constatation de l'engagement retraite des salariés sont les suivantes :

- Convention collective applicable : Accord national des activités de sièges sociaux
- Age de départ en retraite : 64 ans
- Augmentation des salaires annuels : 1,5 %
- Taux d'actualisation annuel : 3,25 %
- Le taux de turn over est évalué à 25% pour les employés et à 10% pour les cadres
-

Effectifs	31/12/2024	31/12/2023
Ventilation de l'effectif moyen		
Personnel permanent	32	33
Personnel intérimaire		
Total	**32**	**33**

	Montant HT		%	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
émetteur	11 400	11 400	100%	100%
filiales				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
émetteur				
filiales				
SOUS-TOTAL	**11 400**	**11 400**	**100%**	**100%**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
TOTAL	**11 400**	**11 400**	**100%**	**100%**

SOCIETES CONSOLIDANTES

Société : NOVALI
SIRET : 43193460300025
Clôture au : 31/12/2024

Identités des sociétés consolidantes

NOVALI
4 RUE DUGUESCLIN
69006 LYON

SIRET : 431 934 603 RCS LYON

Dénomination	Capital	Q.P. détenue	Val. Brutes titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres	Divid. Encaiss.	Val. Nette titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
SOVITRAT 01	1 100 000	95,00%	3 767 287		7 718 552
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	14 700 285	3 800 000	3 767 287		8 866 560
OPEN CITY	100 000	70,00%	70 000	2 545 193	328 156
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON	26 154		70 000		-70 846
FINANCIERE SOVITRAT	361 000	85,00%	300 600		213 136
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	1 272 638	149 884	300 600		134 913
SATT INTERIM	204 000	89,00%	2 719 931		2 697 500
18 RUE DU PETIT MOUESSE 58000 NEVERS	2 627 453		2 719 931		135 610
AXESS INTERIM	180 000	85,00%	802 772		959 354
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON	742 953		802 772		223 907
TALENTYS RH	100 000	85,00%	85 000		221 137
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	96 696		85 000		7 031
KEYS RH	100 000	60,00%	80 673	149 224	3 751 479
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON	356 931	48 000	80 673		140 320
KEYS EVENTS	100 000	60,00%	60 000		3 901 944
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON	323 413	79 200	60 000		172 910
ALPHIKA	1 004 700	85,00%	3 029 358		4 474 573
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON	1 610 632	127 500	3 029 358		-643 673
NOVAL EVENTS	2 000 000	100,00%	2 000 000	1 732 331	0
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	2 003 367		2 000 000		-32 761
SAVOIE COMMUNICATION	54 451	50,05%	48 001		363 326
45 RUE LIEUTENANT EYSSERIC 73200 ALBERTVILLE	237 637		48 001		9 872
NOVAL RESORT	2 501 000	99,99%	2 500 990	10 511 888	620 805
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON	2 252 401	318417	2 500 990		248 599
LOTEL	1 000	99,90%	999	2680000	90 489
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON	-182 503		999		-183 503
NOVAL INVEST	100 000	100,00%	100 000	530000	0
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON	90 109		100 000		-9 890
SOV INSERTION	100 000	85,00%	85 000		167 089
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	111 257		85 000		11 257
NOVAL CENTRALE ACHATS	100 000	100,00%	100 000		725 875
4 RUE DUGUESCLIN 69006 LYON	96 467		100 000		-3 532
URBAN SAPCE	100 000	100,00%	100 000		
29 RUE COMMANDANT FAURAX 69006 LYON			100 000		
NOVALI HR	50 000	85,00%	42 500		
RUA CASTILHO 1250 068 LISBOA	6 506		42 500		-43 494
LES CARRES PEGASES	10 000	52,17%	1 744 321	57 000	1 869 591
31 RUE CHEVREUL 69007 LYON	405 961		1 744 321		206 301
FILIALES (moins de 50%)					
COOP MAG	1 082 050	16,64%	180 000	25 465	646 519
20 RUE BERJN 69009 LYON			180 000		-83 894
GREEN ANGEL CAPITAL	10 000	10,00%	1 000	1 580 782	8 527 833
30 QUAI PERRACHE 69002 LYON	-362 766		1 000		-1 961 699
AMPERE	33 000	33,00%	11 000		46 802
38 RANGWEE L-2412 Luxembourg	47 815		11 000		13 822
AKCEO	5 000	25,00%	1 250	1 368 340	1 645 001
17 CHEMIN DU PROF. DEPERET 69160 TASSIN LA DEMI LUNE	-661 650		1 250		-671 315
FINANCIERE DES CONFLUENTS	10 000	25,00%	270 482	122 500	518 519
30 QUAI PERRACHE 69002 LYON	338 957		270 482		-1 229 795

Dénomination Siège social	Capital Capitaux propres	Q.P. détenue Divid. Encaiss.	Val. Brutes titres Val. Nette titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
AMPERE France	1 500	33,33%	500		
124 CHEMIN DE MONTRAY 69110 SAINTE FOY LES LYON			500		
JB2C LEATHER	770 000	5,26%	40 500		
31 RUE BOILEAU 69006 LYON			40 500		
KANOPEE	7 611 155	5,05%	409 611		71 402
20 BOULEVARD EUGENE DERUELLE 69003 LYON	6 338 687		409 611		-804 662
SECONDE CHANCE 3	1 805 000	19,61%	380 000	40 000	206 550
8 IMPASSE DES MONTS D'OR 69270 FONTAINES SAINT MARTIN	1 886 444		380 000		17 882

La société URBAN SPACE clôturant son premier exercice le 31/12/2025, les données financières ne sont pas connues à ce jour.
La société NOVALI HR ayant été créée cette année, nous n'avons pas de données antérieures, et à la date de ce rapport, les données financières n'ont pas été communiquées.
N'ayant pas reçu les derniers éléments à la date de cette annexe, les données financières concernant les sociétés COOP'MAG, SECONDE CHANCE 3, KANOPEE sont relatives à des exercices antérieurs.